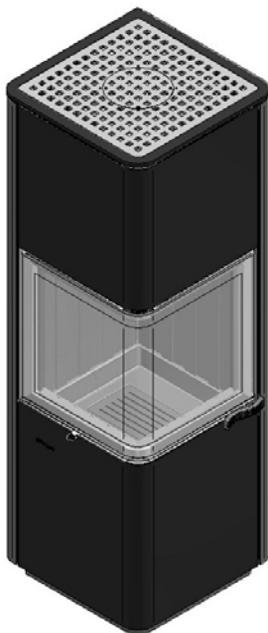


Notice de montage et d'utilisation du poêle-cheminée à circuit d'eau IG3



Remarque :

Le fait de ne pas respecter la notice de montage et d'utilisation entraîne l'annulation de la garantie.

- Sous réserve de modifications techniques et d'erreurs-
(indice 01/2014)

ROKOSSA®
Energietechnik GmbH
Maschweg 43
D - 49324 Melle



Préambule / Philosophie de la qualité

Vous avez porté votre choix sur un poêle-cheminée ROKOSSA. Nous vous remercions cordialement de votre confiance.

Dans un monde de l'abondance et de la production en masse, nous rattachons notre nom au crédo de notre propriétaire, Monsieur Gerhard Manfred Rokossa:

« Une haute qualité technique combinée à un design moderne et à un service apporté au client d'une façon telle qu'il soit satisfait et nous recommande. »

Conjointement avec nos partenaires revendeurs spécialisés, nous vous proposons des produits de toute première catégorie à même de vous toucher émotionnellement et d'éveiller en vous des sentiments tels que la sécurité et le confort. Pour qu'il en soit ainsi, nous vous conseillons de lire attentivement la notice d'utilisation, pour vous permettre de faire rapidement et pleinement connaissance avec votre poêle-cheminée. Outre les informations relatives à l'utilisation, cette notice contient également d'importantes consignes d'entretien et d'exploitation destinées à assurer votre sécurité et la longévité de votre poêle cheminée. Elle vous apporte également de précieux conseils et de précieuses aides.

Nous vous montrons par ailleurs comment vous pouvez exploiter votre cheminée d'une façon non polluante.

Si vous avez d'autres questions, merci de vous adresser à votre revendeur spécialisé ou de faire appel à notre assistance téléphonique.

Nous vous souhaitons de bons moments au coin du feu.

Votre équipe ROKOSSA

G.M. Rokossa

Consignes générales	6
1. Qualité contrôlée	7
1.1. Etendue de la fourniture	7
1.2. Endommagements pendant le transport	8
2. Instruction de montage	8
2.1. Exigence fondamentale imposée à l'installation	8
2.1.1. Lieu d'installation	10
2.1.2. Affectation multiple	10
2.2. Caractéristiques techniques	10
2.3. Installation / Montage	13
2.3.1. Montage de la buse d'évacuation des fumées	14
2.4. Alimentation en air de combustion	15
2.4.1. en fonction de l'air ambiant	15
2.4.2. Apport d'air de combustion séparé	16
2.5. Protection contre les incendies	17
2.6. Clef de tirage / Elément de raccordement	22
2.7. Eléments de raccordement	22
2.8. Installation des composants de circulation de l'eau	23
2.8.1. Raccordements de la tuyauterie	23
2.8.2. Exigence fondamentale imposée à l'installation	25
2.8.3. Soupape de sécurité thermique (TAS)	25
2.8.4. Commande de pompe thermique	26
2.9. Intégration à une installation de chauffage	27
2.9.1. Raccordement électrique	28
2.9.2. Générateur de signaux de pompe	28
2.9.3. Intégration à une installation de chauffage	28
2.9.4. Relevage de la température de retour	31
3. Instruction d'exploitation	31
3.1. Consignes générales concernant l'exploitation	32
3.2. Protection contre les incendies	33
3.3. Plaque signalétique	33
4. Combustion	34
4.1. Première mise en service	34
4.1.1. Première mise en service	35
4.2. Régulation de l'air de combustion	36
4.3. Allumage / Combustion	37
4.3.1. Rechargement en bois	38
4.3.2. Quantité de chargement en bois à l'heure	39
4.4. Régulation de la puissance de chauffage	39
4.5. Capacité de chauffage des pièces / Ambiance	40
4.6. Chauffage pendant la période de transition / Conditions climatiques défavorables	41 41

4.7.	Commande de l'échangeur de chaleur d'eau	41
5.	Combustible	42
5.1.	Neutralité CO2	43
5.1.1.	Stockage du bois	44
5.2.	Votre contribution à la protection de l'environnement	44
6.	Nettoyage et entretien	45
6.1.	Nettoyage de la chambre de combustion / des éléments d'habillage	45
6.1.1.	Nettoyage de l'échangeur de chaleur d'eau	47
6.2.	Habillage de la chambre de combustion	47
6.3.	Feu de conduit	49
6.4.	Entretien	49
6.4.1.	Entretien de l'échangeur de	50
6.4.2.	Purge de l'échangeur de chaleur d'eau	50
7.	Elimination des défauts	51
7.1.	La vitre noircit fortement, rapidement et irrégulièrement	51
7.2.	Le feu a du mal à démarrer	51
7.3.	De la fumée s'échappe lors du rechargement	52
7.4.	Combustion trop rapide / Consommation de bois trop importante	52
7.5.	Echangeur de chaleur d'eau	53
8.	Conditions générales de la garantie	56
8.1.	Généralités	56
8.2.	Durée de la garantie	56
8.3.	Exigences d'efficacité pour la garantie	57
8.4.	Exclusion de garantie	57
8.5.	Elimination des défauts – réparation	58
8.6.	Prolongation de la période de garantie	58
8.7.	Pièces de rechange	58
8.8.	Responsabilité	58
8.9.	Conclusion	58
9.	Pour vos notes	59
10.	Procès-verbal de mise en service IG3	60

Consignes générales

Avant la mise en place et l'installation de votre poêle cheminée IG3, il convient que vous ayez un entretien avec votre maître-ramoneur local. Il vous dira quelles sont les prescriptions à respecter dans le cadre de la législation en matière de construction, s'assurera de l'adéquation de votre cheminée et procédera à la réception de votre poêle. Le calcul de la cheminée s'effectue selon DIN EN 13384, à l'aide du triplet de valeurs indiqué dans la présente notice (voir caractéristiques techniques).

NOTRE POELE-CHEMINEE A ETE TESTE SELON DIN EN 13229 ET SATISFAIT AUX EXIGENCES DE LA DIRECTIVE "PRODUITS DE CONSTRUCTION" (DECLARATION DE PERFORMANCE CONSULTABLE ET DISPONIBLE A L'ADRESSE WWW.ROKOSSA-ENERGY.COM)

Enfants en bas âge, personnes âgées ou fragiles : comme pour tous les appareils de chauffage, il est judicieux de mettre en place un dispositif de protection pour ces groupes de personnes car la vitre, de même que les éléments d'habillage du poêle cheminée, peuvent devenir très chauds!
→**Risque de brûlure!**← **Ne jamais** laisser ces groupes de personnes sans surveillance devant le poêle cheminée en fonctionnement ou venant de s'éteindre ! Par principe, le poêle cheminée ne doit pas fonctionner sans surveillance pendant une période prolongée !

ATTENTION : le gant de protection contre la chaleur, qui fait partie de la fourniture, sert exclusivement de protection contre la chaleur pour actionner la poignée de commande et la main froide. Le gant ne résiste pas au feu !

Les normes nationales et européennes, les directives et prescriptions spécifiques nationales et locales, ainsi que l'ordonnance du Land fédéral sur les foyers de combustion, doivent être respectées lors de l'installation et de l'exploitation de votre poêle cheminée et lors de son raccordement au conduit.

Le poêle cheminée doit en principe être exploité à porte fermée. Une modification du dispositif de fermeture n'est pas autorisée!

1. Qualité contrôlée

NOTRE POELE CHEMINEE A ETE TESTE SELON DIN EN 13240.

Ces poêles cheminées comportent des portes de foyer à fermeture automatique, ce qui fait que l'on n'ouvrira les portes que pour l'exploitation du foyer (p. ex. pour le nettoyage du foyer ou l'ajout de combustibles). Pour des raisons de sécurité, une manipulation du mécanisme de fermeture est interdite et entraîne l'annulation de la garantie et de l'autorisation d'exploiter le poêle cheminée. La garantie et l'autorisation d'exploiter le poêle cheminée s'annulent également si le client modifie techniquement le poêle cheminée dans d'autres zones.

1.1. *Etendue de la fourniture*

Poêle cheminée IG3, présentant les caractéristiques suivantes:

- Foyer en béton réfractaire / vermiculite
- Conduit d'air primaire et secondaire
- Porte de foyer à fermeture automatique avec vitre en vitrocéramique résistant aux hautes températures
- Sonde PT1000 prémontée pour la commande de la pompe
- Gant de protection contre la chaleur
- Plaque signalétique (fixée sur la face arrière ou au-dessous du tiroir à cendres)
- Livré prémonté dans un emballage en carton jetable facile à transporter
- Soupape de sécurité thermique 3/4" et soupape de purge.
- Système de nettoyage

Accessoires en option:

- Gabarit de montage pour raccorder la tuyauterie vers le bas d'une façon dimensionnellement précise et non encombrante.
- R-Thermatik mini ; commande de régulation de l'air de combustion toujours idéal
- Hydro-Control ; régulateur de chargement et de déchargement à ballon tampon
- Relevage de la température de retour

1.2. Endommagements pendant le transport

Veillez contrôler la marchandise **immédiatement** au moment de sa livraison (**contrôle visuel**). Veuillez impérativement noter sur votre bon de livraison les éventuels endommagements. Veuillez ensuite en informer votre chauffagiste. Lors du montage, protégez les parties visibles du poêle cheminée contre les salissures et les endommagements.

Pour le transport de votre poêle cheminée, seuls doivent être utilisés des moyens de transport homologués et **d'une capacité de charge suffisante**. Les points suivants doivent impérativement être respectés pour assurer un transport en toute sécurité et sans problèmes:

- Le transport ne doit en principe être effectué qu'en position **debout** ou **en appui** sur les faces arrière sous une légère inclinaison!
- Le poêle cheminée ne doit être chargé sur un diable, utilisé comme moyen de transport, que par sa face arrière.

2. Instruction de montage

La mise en place et l'installation de votre poêle cheminée IG3 doivent être réalisées par un spécialiste. Avant la mise en place et l'installation de votre poêle cheminée, il convient que vous ayez un entretien avec votre maître-ramoneur local, afin qu'il vérifie l'adéquation de l'installation de cheminée et du site d'installation et qu'il réponde aux différentes questions que vous pourriez avoir à lui poser.

2.1. Exigence fondamentale imposée à l'installation

Lors de l'installation, du raccordement et de l'exploitation de l'IG3, toutes les normes nationales et européennes nécessaires, de même que les prescriptions locales (DIN, DIN EN, ordonnances des Lands en matière de construction, ordonnances sur les foyers de combustion, etc.) doivent être respectées et appliquées ! La liste des règlements applicables, figurant ci-après, ne prétend pas être exhaustive

FeuVo / LBO / VKF	Ordonnance sur les foyers de combustion du Land fédéral correspondant/Ordonnances des Lands en matière de construction et prescriptions sur la protection contre les incendies de l'AEAI (Suisse)
1 ^{er} et 2 ^e niveaux BlmschV	Première et deuxième ordonnance en application de la loi fédérale sur la protection contre les immissions
TROL	Règles techniques des artisans constructeurs de poêles en faïence et d'appareils de chauffage à air pulsé (ZVSHK - Association allemande des installateurs en sanitaire, chauffage et climatisation)
DIN 1298 / EN 1856:	Eléments de raccords pour installations de chauffage
DIN EN 13240	Poêles cheminées / appareils de chauffage pour combustibles solides
DIN 18896	Foyers pour combustibles solides. Règles techniques pour l'installation et l'exploitation
DIN EN 13384	Systèmes d'évacuation des fumées - Méthode de calcul
DIN 18160- 1/2	Systèmes d'évacuation des fumées / cheminées domestiques
DIN 4751 / DIN EN 12828	Systèmes de chauffage dans les bâtiments - Planification de l'eau chaude - Installations de chauffage
VDI 2035	Traitement de l'eau pour installations de chauffage

Les foyers ne doivent être installés que dans des pièces et à des endroits où la situation, les conditions de construction et le type d'utilisation excluent tout danger. La surface de la pièce d'installation doit être d'une conception et d'une dimension telles que le foyer puisse être exploité dans les normes et conformément aux fins pour lesquelles il a été prévu.

Le poêle cheminée IG3 est un foyer qui est **fonction de l'air ambiant**. Cela signifie que l'exploitation simultanée du foyer et d'une installation de ventilation (p. ex. hottes d'aspiration, aérateurs de salles de bains, etc.) peut entraîner des problèmes. Dans ces cas, des mesures appropriées doivent être prises pour garantir une exploitation sans danger.

2.1.1. Lieu d'installation

Votre poêle cheminée IG3 ne doit pas être installé :

1. Dans des escaliers, sauf dans des immeubles ne comportant pas plus de deux appartements,
2. Dans des couloirs généralement accessibles,
3. Dans des garages,
4. Dans des pièces ou des appartements dont l'aération est assurée par des installations d'aération ou des chauffages à air chaud, à l'aide de ventilateurs, à moins que le fonctionnement sans danger du poêle cheminée soit assuré,
5. Dans des pièces dans lesquelles des substances ou mélanges facilement inflammables ou explosifs sont mis en œuvre, entreposés ou fabriqués dans des quantités telles qu'un départ de feu ou une explosion donne lieu à des dangers.

2.1.2. Affectation multiple

Une affectation multiple de la cheminée, conformément à DIN 18160 est possible, car le poêle cheminée IG3 sont équipés d'une porte de foyer à fermeture automatique (A1). Tous les foyers raccordés à une seule et même cheminée doivent également être homologués pour une affectation multiple !

2.2. Caractéristiques techniques

Les indications suivantes ont été tirées du procès-verbal de contrôle et se rapportent aux conditions de contrôle!

Poêle cheminée:	IG3	
Type de combustible:	Bûches	
Puissance thermique nominale:	7,9	
Type de combustible:	3,3	kW *
Puissance à l'eau:	4,6	kW *
Quantité de chargement en bois:	2,3	kg/h
Plage de puissances thermiques:	5,5 – 10,3	kW
Consommation de bois correspondante:	1,6 – 3,0	kg/h
Rendement:	> 80	%*

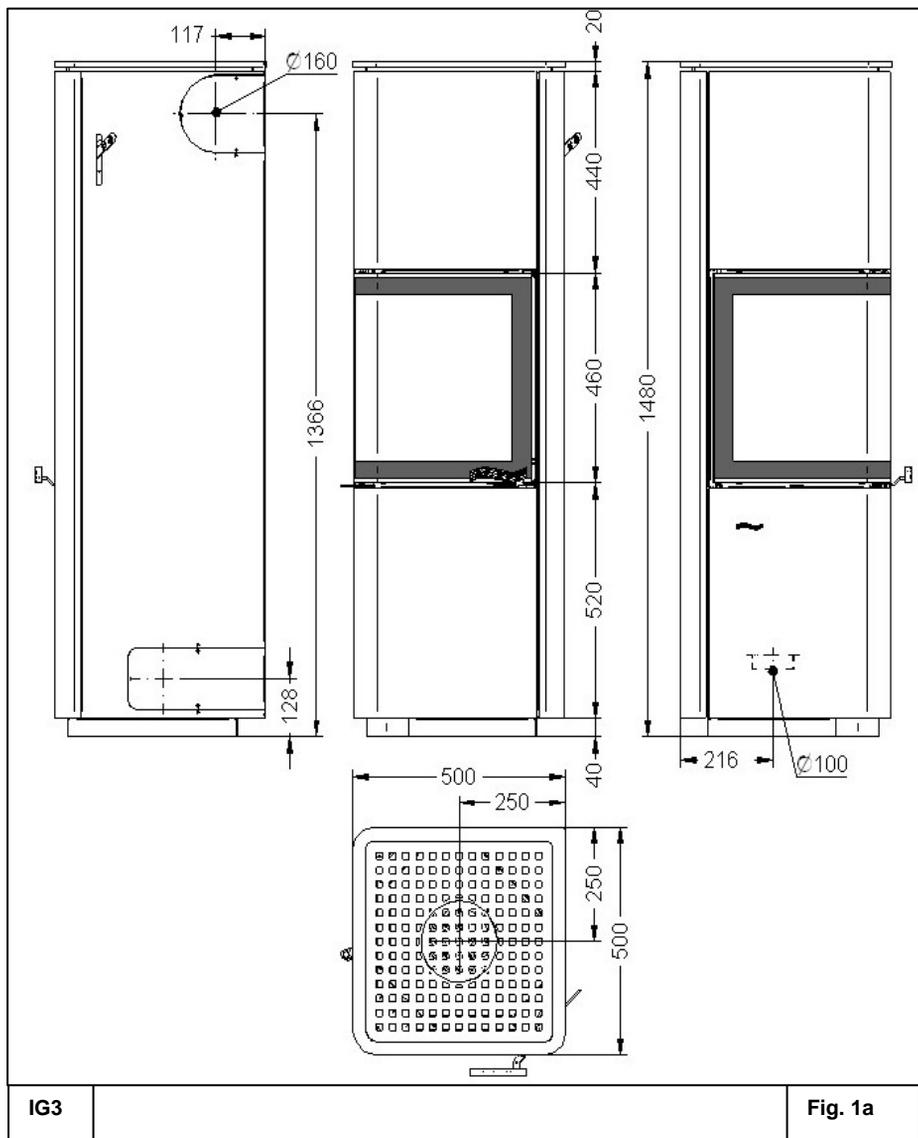
Teneur en CO à 13 % d'O ₂ :	<1250	mg/Nm ³
Teneur en poussières:	< 40	mg/Nm ³
Température des fumées au niveau de la buse ¹ :	215	°C
Pression de refoulement**:	0,12	mbar
Débit massique des fumées:	8,6	g/s
Besoin en air de combustion:	30,5	m ³ /h
Poids, en fonction du modèle	260	kg
Surpression de service admissible	3,0	bar
Surpression de service admissible ¹ :	105	°C
Température de service max.	95	°C
Température de retour minimale:	60	°C
Résistance côté eau à 650 l/h:	26	mbar
Débit minimum soupape de sécurité thermique	900	Ltr.
Capacité en eau	ca. 29	Ltr.
Raccordement aller et retour	¾"	IG
Ecoulement et Ligne d'alimentation échangeur de chaleur de sécurité	½"	IG
Distances minimum par rapport aux composants combustibles: ³		
à l'arrière: ²	100	mm
sur le côté: ²	100	mm
en haut: ²	500	mm
Zone de rayonnement: ²	800	mm
Exigences:		
1 ^{er} niveau du BImSchV (décret d'application de la loi fédérale pour la protection contre les nuisances environnementales)	oui	
2 ^e niveau du BImSchV (décret d'application de la loi fédérale pour la protection contre les nuisances environnementales)	oui	
EN 13240	oui	
DIN Plus	oui	
Exigence de Regensburg	oui	
Exigence de Munich	oui	
Exigence d'Aix-la-Chapelle	oui	
15a (pour l'Autriche)	oui	
Ordonnance sur le maintien de la pureté de l'air à partir de 01.2011 (pour la Suisse)	oui	

* Les valeurs indiquées représentent la moyenne d'une combustion. Ces valeurs s'obtiennent dans des conditions de contrôle.

** En fonction du poêle-cheminée, des dépressions de plus de 20-25 Pa peuvent exercer une influence sur le fonctionnement. L'encrassement de la vitre ou les formations de bruit peuvent en être amplifiés.

¹ La soupape de sécurité thermique intégrée au système de chauffage se déclencherà à une température de départ d'environ 95 °C !

² voir à cet égard 2.5 Protection contre les incendies, où les variantes d'installation sont présentées, car la distance peut varier en fonction de la variante.



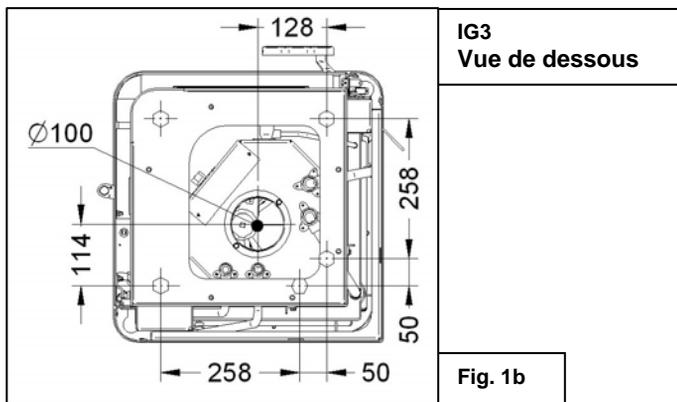


Fig. 1b

2.3. Installation / Montage

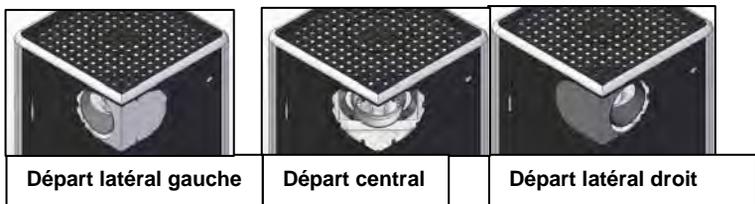
Le poêle cheminée IG3 ne doit être installé que sur des sols réalisés en des **matériaux non combustibles et suffisamment porteurs**. Veuillez tenir compte du poids total (voir Caractéristiques techniques) ! La capacité de charge doit le cas échéant être garantie par un revêtement suffisamment épais (répartition pondérale) réalisé en un matériau de construction non combustible.

Le poêle cheminée doit être placé au sol et mis à niveau en respectant les distances de sécurité (voir 3.9 Protection contre les incendies). Les piètements sont réglables en hauteur.

2.3.1. Montage de la buse d'évacuation des fumées

L'IG3 est livré, selon la commande, déjà monté. Si l'on procède à une modification de la position après coup, les étapes de montage suivantes doivent être réalisées:

Montage à l'arrière: la buse d'évacuation des fumées peut être raccordée dans trois positions vers l'arrière.



Pour obtenir le raccordement correspondant, veuillez monter en conséquence la tôle de recouvrement et la tubulure.

Tôle de recouvrement

Montage de l'arrière vers le haut:



Fig. 2a

enlever

retirer

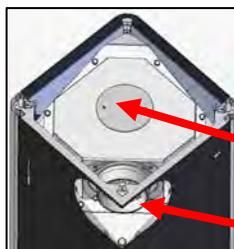


Fig. 2b

Desserrer les vis et les éliminer

démonter

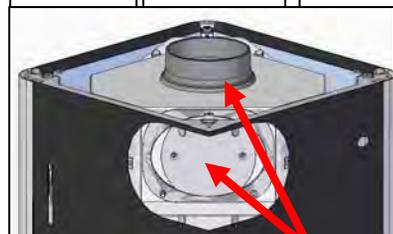


Fig. 2c

monter

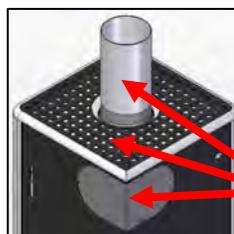


Fig. 2d

monter

Si l'élément de raccordement allant au conduit est déjà monté, le retirer (Fig. 2a). Déposez le couvercle, ainsi que le couvercle du raccordement de l'évacuation des fumées en haut (Fig. 2a).

Desserrez les vis et déposez la tôle de recouvrement (Fig. 2b). Démontez ensuite la tubulure du départ à l'arrière, commencez par desserrer les vis (Fig. 2b).

Montez la tubulure au niveau du raccordement de l'évacuation des fumées en haut (Fig.2c). Montez ensuite la tôle de recouvrement au niveau du raccordement de l'évacuation des fumées à l'arrière (Fig. 2c).

Montez enfin le couvercle pour le raccordement de l'évacuation des fumées à l'arrière et l'élément de raccordement allant au conduit. Remettez le couvercle dessus (Fig. 2d).

2.4. Alimentation en air de combustion

L'alimentation en air de combustion peut être réalisée de différentes façons, conformément à 2.4.1 et 2.4.2

2.4.1. en fonction de l'air ambiant

Votre poêle cheminée IG3 prélève l'air de combustion dans la pièce dans laquelle il est installé (**mode d'exploitation en fonction de l'air ambiant**). Il convient de veiller à ce que le local d'installation soit suffisamment alimenté en air frais (informations complémentaires dans l'ordonnance sur les foyers de combustion spécifique du Land (FeuVO), dans DIN 18896, dans les règles techniques, etc.). L'alimentation en air frais doit être vérifiée par le monteur et l'exploitant. Lors de l'exploitation de plusieurs foyers dans une même pièce ou dans un même volume d'air, il convient de veiller à ce que l'air de combustion soit suffisant. Si les fenêtres et les portes sont isolées (p. ex. en liaison avec des mesures d'économie d'énergie), il se peut que l'apport d'air frais ne soit pas suffisant. Ceci peut nuire au comportement du poêle cheminée au tirage. Ceci peut également nuire à votre bien-être et, le cas échéant, à votre sécurité. Pour un apport d'air frais complémentaire, il faut le cas échéant monter un volet d'air à proximité du poêle cheminée ou poser une conduite d'air de combustion vers l'extérieur (voir 3.9.2.) ou dans une pièce bien aérée (sauf dans la pièce de chauffage). Il faut en particulier veiller à ce que les conduites d'air de combustion soient ouvertes pendant le fonctionnement du foyer. Cela signifie que

l'exploitation simultanée d'une installation de ventilation (p. ex. hottes d'aspiration, aérateurs de salles de bains, etc.) dans la même pièce ou dans le même volume peut nuire au fonctionnement du poêle cheminée (jusqu'à l'échappement de fumée ou de gaz dans la salle de séjour, bien que la porte du foyer soit fermée). C'est la raison pour laquelle l'exploitation de ces appareils en même temps que le poêle cheminée est interdite si l'on ne prend pas des mesures appropriées !

2.4.2. Apport d'air de combustion séparé

Il est possible d'alimenter le poêle cheminée séparément en air de combustion. Le raccordement d'air de combustion séparé se trouve soit sur la face arrière, soit sur la face inférieure de l'appareil (D=100 mm). Lors de l'utilisation (dévisser le couvercle de fermeture), l'habillage peut être ouvert en conséquence et la buse peut être vissée. Si un raccord de tuyau est monté sur la buse de raccordement d'air de combustion, cet air est amené au poêle cheminée de l'extérieur ou à partir d'autres locaux comme, par exemple, de la cave. Si le poêle cheminée IG3 est raccordé à une conduite d'air de combustion, il faut impérativement respecter et appliquer les consignes des TROL (règles techniques), de la norme DIN 18896, etc. **En particulier, il faut veiller à ce que le dimensionnement soit suffisant** **Lorsque l'on utilise le socle rotatif, il faut que le raccordement soit conçu d'une façon durablement souple ! La rotation ne doit pas être gênée.**

Les orifices et les conduites d'air de combustion ne doivent pas être fermés ou obstrués dans la mesure où l'on ne garantit pas, par des dispositifs de sécurité particuliers, que le foyer ne pourra fonctionner que lorsque la fermeture sera ouverte. La section **ne doit pas** être réduite par une fermeture ou une grille. Si ce tuyau destiné à l'air de combustion débouche à l'extérieur du bâtiment, il doit être muni d'une clef de tirage. A cet égard, la position de la clef de tirage doit être identifiable de l'extérieur de la conduite de raccordement. Dans le cas de cette exécution, la tuyauterie doit être isolée, car il y a risque de formation de condensat. Par ailleurs, le tuyau doit être posé de sorte que l'eau ou d'autres substances ne puissent pas pénétrer dans le poêle cheminée et que le condensat pouvant se former puisse s'écouler à l'extérieur. Même avec un apport en air de combustion séparé pour le poêle cheminée, le fonctionnement de ce dernier peut être perturbé par une installation d'aération. C'est la raison pour laquelle leur exploitation simultanée n'est pas possible.

Conformément aux prescriptions, les conduites d'air de combustion des bâtiments comportant plus de deux étages, qui traversent des parois combustibles, doivent être réalisées de sorte que le feu et la fumée ne

puissent pas être transmis à d'autres étages ou sections coupe-feu. Les dispositions spécifiques nationales et locales en matière de protection contre les incendies doivent être respectées!

2.5. Protection contre les incendies

Il faut systématiquement respecter une distance par rapport au mur de 50 mm au moins. Pour des raisons de sécurité et de protection contre les incendies, des distances plus importantes doivent être respectées par rapport à des murs à protéger ou des composants combustibles.

Montage contre un mur droit:

Si l'on installe le poêle cheminée de la façon illustrée à la figure **3a**, il faut respecter une distance minimale de 100 mm vers l'arrière.

Si l'on installe le poêle cheminée de la façon illustrée à la figure **3b**, il faut respecter une distance minimale de 130 mm vers l'arrière.

Si l'on monte des revêtements muraux faits d'un matériau non combustible et sans protection contre le rayonnement, il faut porter la distance arrière de 130 mm à 370 mm.

Montage dans l'angle d'un local:

Si l'on installe le poêle cheminée de la façon illustrée à la figure **3c**, il faut respecter une distance minimale de 130 mm latéralement.

Si l'on installe le poêle cheminée de la façon illustrée à la figure **3d**, il faut respecter une distance minimale de 100 mm vers l'arrière et de 333 mm latéralement. Si l'on monte des revêtements muraux faits d'un matériau combustible et sans protection contre le rayonnement, il faut porter la distance latérale de 333 mm à 730 mm.

Si l'on installe le poêle cheminée de la façon illustrée à la figure **3e**, il faut respecter une distance minimale de 100 mm vers l'arrière et de 130 mm latéralement. Si l'on monte des revêtements muraux faits d'un matériau combustible et sans protection contre le rayonnement, il faut porter la distance latérale de 130 mm à 370 mm.

Dans le cas de revêtements de sol à proximité:

avant l'ouverture du foyer de votre IG3, les sols en matériaux **combustibles** doivent être protégés par un revêtement composé de matériaux de construction **non combustibles**. Le revêtement doit s'étendre vers l'avant sur 500 mm au moins et, sur le côté, sur 300 mm au moins (mesurés à partir de l'ouverture du foyer ou de la vitre) !

Au-dessus du foyer, à une distance de 500 mm, il ne doit pas y avoir d'objets combustibles!

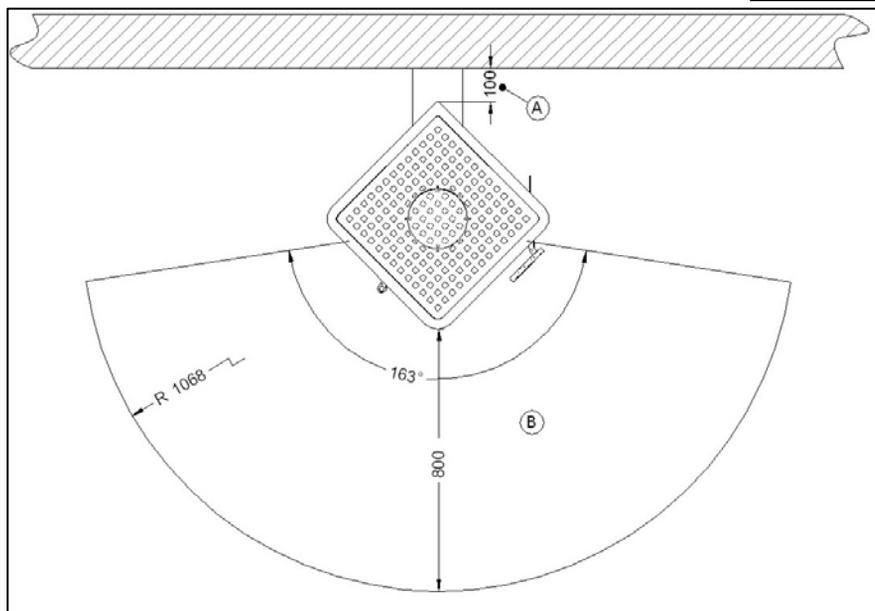
Dans la zone de rayonnement de la porte du foyer et de la vitre, des éléments combustibles, meubles, rideaux ou éléments de décor ne doivent pas être installés à une distance de 800 mm (Fig. 3a et 3e). Cette distance peut être ramenée à 400 mm si l'on installe, entre le foyer et les composants combustibles, une tôle de protection contre le rayonnement ventilée sur les deux faces.

Les distances minimales par rapport aux composants combustibles ou aux murs à protéger et aux meubles sont indiquées sur la plaque de l'appareil et ne doivent pas être dépassées par le bas.

Conformément à la norme DIN 4102-1, les papiers peints utilisés en tant que revêtement muraux ne sont pas des composants combustibles.

Respectez la distance minimale entre l'élément de raccordement de la cheminée et les composants combustibles (voir 2.7. Élément de raccordement).

Fig. 3a



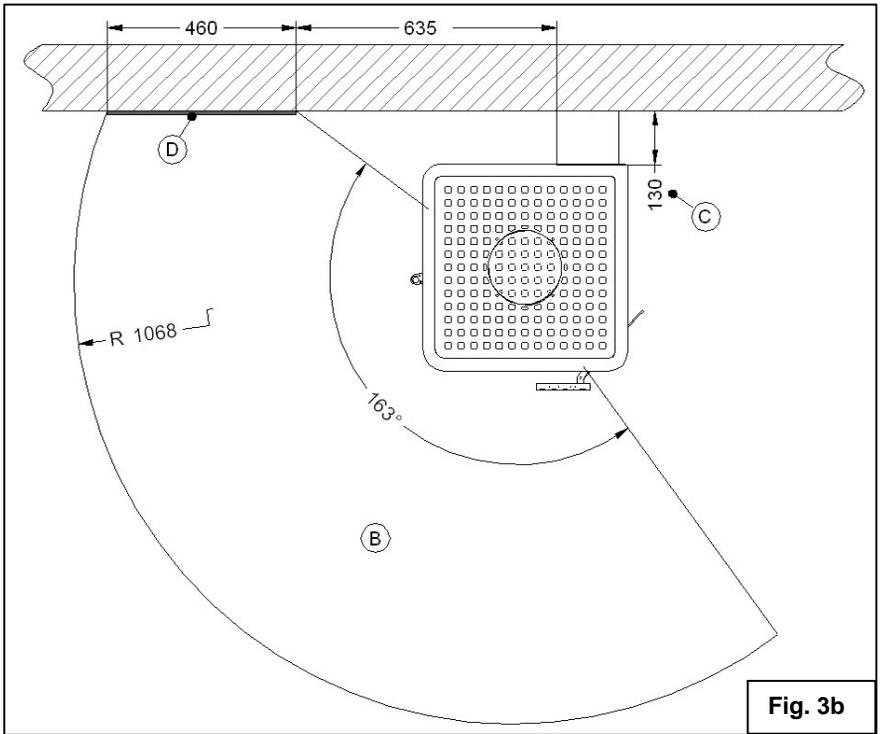


Fig. 3b

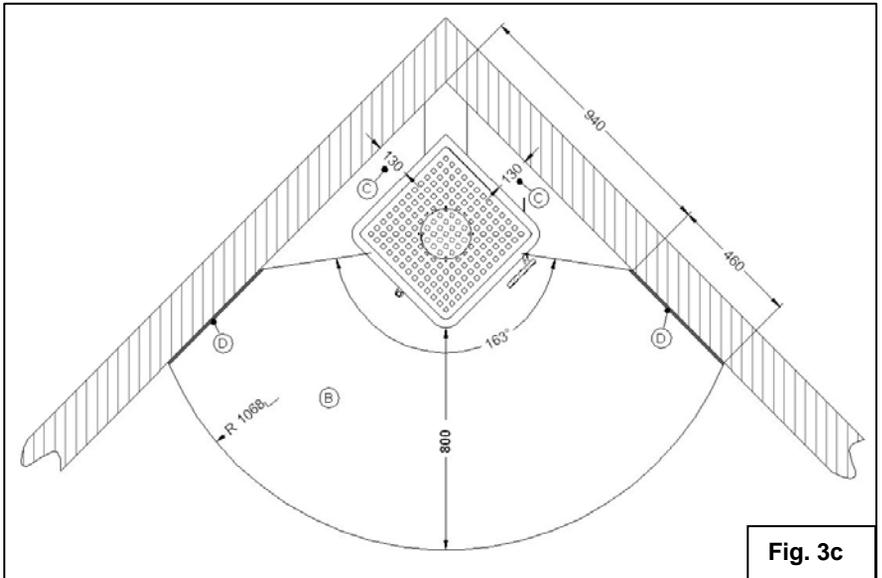


Fig. 3c

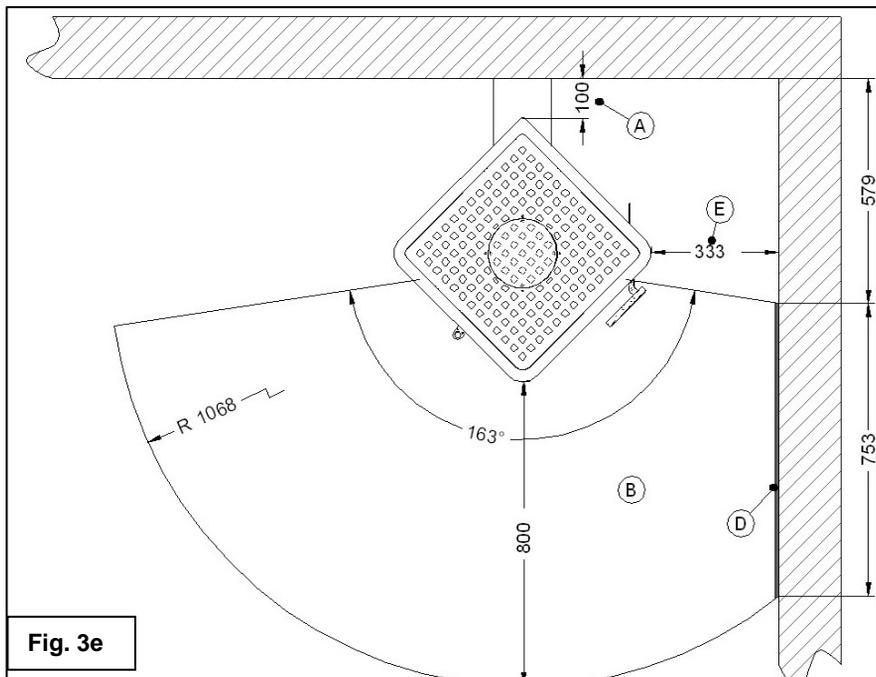
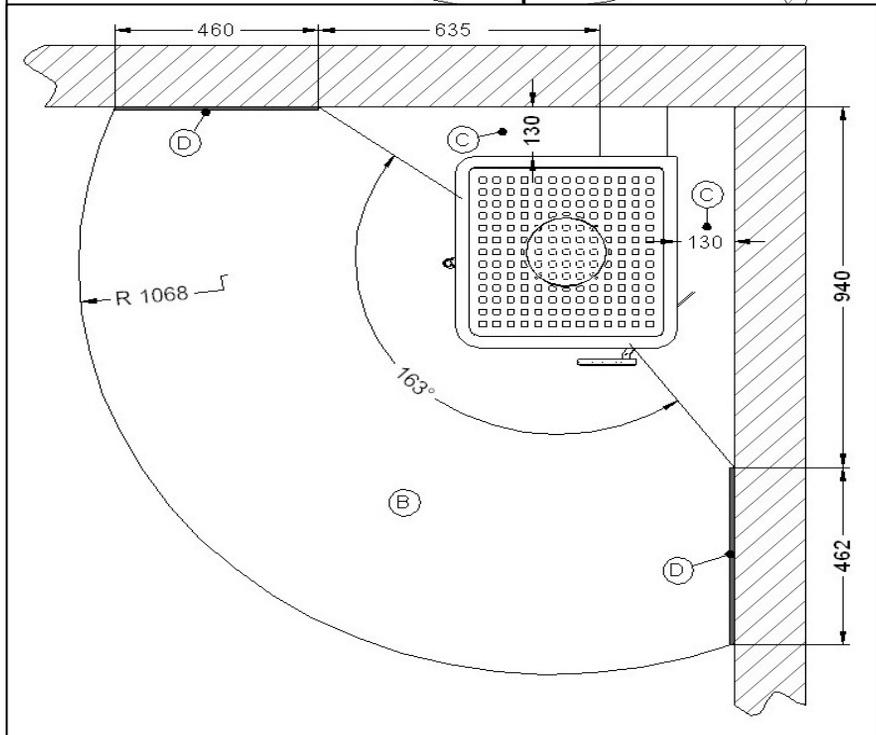


Fig. 3e



940

462

Fig. 3d

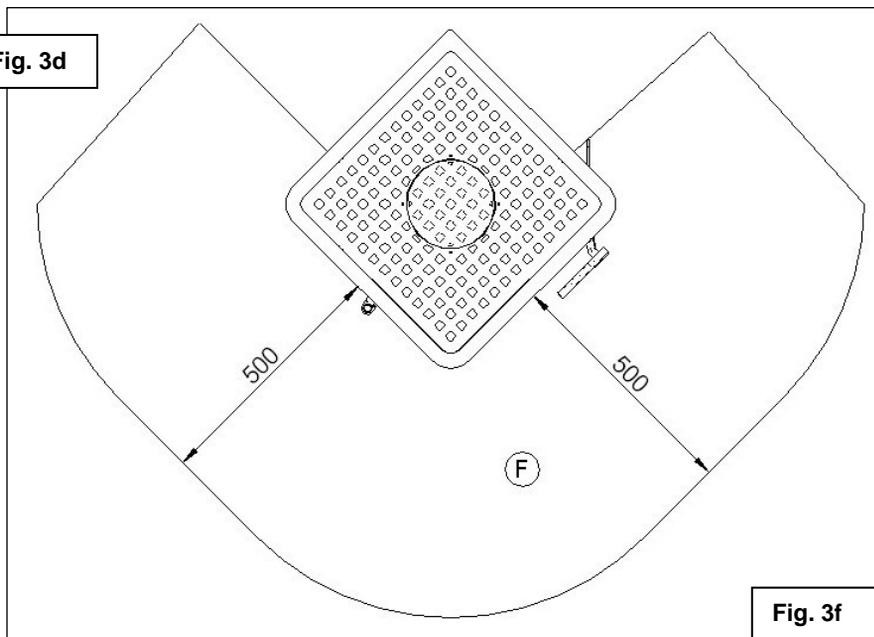


Fig. 3f

A	Distance minimale par rapport au mur 50 mm dans le cas de revêtements muraux non combustibles Distance minimale par rapport au mur 100 mm dans le cas de revêtements muraux combustibles
B	Zone de rayonnement
C	Distance minimale par rapport au mur 130 mm dans le cas de revêtements muraux non combustibles et combustibles
D	Tôle de protection contre le rayonnement ventilée sur les deux faces
E	Distance minimale par rapport au mur 333 mm dans le cas de revêtements muraux non combustibles et combustibles
F	Revêtement de sol

2.6. Clef de tirage / Élément de raccordement

Les systèmes d'évacuation des fumées doivent être réalisés conformément aux règles techniques des artisans constructeurs de poêles en faïence et d'appareils de chauffage à air pulsé.

Clef de tirage : les poêles cheminées peuvent comporter une clef de tirage dans le circuit d'évacuation des fumées. La clef de tirage ne doit pas gêner les travaux de contrôle et de nettoyage au niveau des éléments de raccordement et elle ne doit pas pouvoir se fermer d'elle-même. La position de la clef de tirage doit être identifiable de l'extérieur, p. ex. à la position de la poignée de commande. Des clefs de tirage ne doivent être montées que dans l'avaloir, la buse d'évacuation des fumées ou l'élément de raccordement.

2.7. Éléments de raccordement

Éléments de raccordement : votre poêle cheminée IG3 est relié au conduit par des éléments de raccordement de 150 mm de diamètre réalisés dans une tôle d'acier de 2 mm d'épaisseur au moins.

Ces éléments doivent satisfaire aux normes DIN 1298 et DIN EN1856-2 et être raccordés au conduit conformément à la norme DIN 18160 et aux prescriptions spécifiques du pays. Il convient de veiller à ce que le tuyau d'évacuation des fumées soit posé au plus court et **verticalement** par rapport au conduit. A cet égard, il faut faire effectuer au tuyau d'évacuation des fumées aussi peu de coudes que possible. Par ailleurs, le tuyau d'évacuation des fumées doit être raccordé au conduit à l'aide d'un manchon mural maçonné et rendu étanche. Le cas échéant, le tuyau d'évacuation des fumées doit être fixé à l'aide de colliers, afin de garantir une fixation suffisante.

Si le tuyau d'évacuation des fumées traverse des composants réalisés en des matériaux de construction combustibles, il doit être isolé conformément aux prescriptions. **Par principe**, la conduite de raccordement doit être montée de sorte que son nettoyage soit possible **à tout moment**. Ceci doit être garanti par un nombre correspondant d'orifices de nettoyage.

Si l'IG3 est monté pivotant, la conduite de raccordement doit être montée de sorte que la fixation ne subisse pas d'influences négatives. Le tuyau d'évacuation des fumées **ne doit pas** tourner en même temps.

La distance minimale entre l'élément de raccordement de la cheminée et les composants combustibles peut, en fonction des indications du fabricant du tuyau d'évacuation des fumées, augmenter la distance du poêle

cheminée par rapport à des composants combustibles. Les distances minimales par rapport à des composants combustibles, indiquées dans la présente notice, se rapportent au poêle cheminée et elles doivent le cas échéant être adaptées (voir 2.5 Protection contre les incendies).

Veillez noter que, pour l'évacuation des fumées vers le haut, il doit y avoir un orifice de nettoyage au-dessus de la buse du tuyau d'évacuation des fumées.

2.8. Installation des composants de circulation de l'eau

Le montage des composants de circulation de l'eau, des dispositifs de sécurité nécessaires, etc. doit en principe être effectué par une entreprise spécialisée. L'IG3 doit être monté de sorte que tous les composants de circulation de l'eau soient accessibles et puissent être contrôlés à tout moment !

Remarque: le poêle-cheminée, de même que tous les tubes plogeurs, raccords, pièces de forme et tuyauteries qui s'y rattachent, doivent être mis en pression avant la mise en service et soumis à un contrôle d'étanchéité!

2.8.1. Raccordements de la tuyauterie

Les raccordements de l'IG3 peuvent être réalisés aussi bien par l'arrière de l'appareil que par le dessous de l'appareil.

Aux fins du transport, les raccordements sont munis de capuchons de protection et de bouchons en laiton. De série, les bouchons en laiton dans les raccordements sont placés vers la face intérieure du compartiment inférieur. Dans la mesure où le raccordement doit s'effectuer par l'intermédiaire du fond de l'appareil ou par le sol, il faut placer les bouchons en laiton dans les raccordements dirigés vers l'arrière. Les raccordements sont clairement repérés et ne doivent pas être utilisés à d'autres fins ! En particulier, le dispositif de sécurité intégré (échangeur de chaleur de sécurité) ne doit pas être utilisé pour réchauffer l'eau.

Pour faciliter l'installation des tuyauteries, etc., dans le cas du raccordement par le sol, un **gabarit de montage** peut être chargé sur notre page d'accueil www.rokossa-energy.com, à la rubrique Connexion des revendeurs. En alternative, un gabarit de montage à l'échelle 1:1, sous une forme papier, peut nous être demandé. Pour un raccordement facile et rapide des tuyauteries dans le sol, et pour les raccordements intérieurs, il est possible de commander le kit de raccordement Flex (N° de commande : 10 15 176).

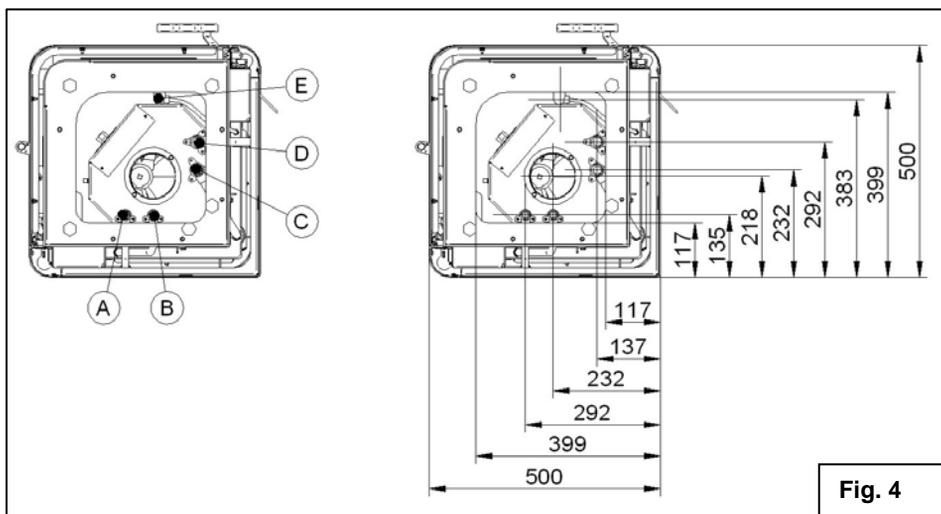


Fig. 4

A	"Alimentation" échangeur de chaleur de sécurité 1/2"IG
B	"Evacuation" échangeur de chaleur de sécurité 1/2"IG
C	Conduite retour 3/4"IG
D	Conduite aller 3/4"IG
E	Soupape de purge 3/8"

2.8.2. Exigence fondamentale imposée à l'installation

L'IG3 ne doit être monté que dans des installations thermostatiquement sécurisées, selon DIN 4751 et DIN EN 12828. Les conduites allant au réseau de chauffage doivent toujours être réalisées amovibles (vissées, par exemple).

A proximité immédiate de l'IG3, il faut monter dans la **conduite de départ** une soupape de sécurité homologuée (repère H) ayant une surpression de réaction de max. **3,0 bar**. Entre la soupape de sécurité et l'IG3, aucun dispositif de fermeture ne doit être intégré au système. Ceci mettrait le dispositif de sécurité hors fonction. Par ailleurs, tous les dispositifs de sécurité nécessaires doivent être intégrés au système dans son ensemble, de sorte qu'une exploitation sans danger soit garantie. Une soupape de sécurité en propre doit être montée, même s'il en existe une dans l'ensemble de l'installation, à un autre endroit (respecter TRD 721 !)

Lors du montage, les notices de montage et d'utilisation des composants techniques de chauffage / composants complémentaires montés doivent être respectées!

2.8.3. Soupape de sécurité thermique (TAS)

Etant donné que le chauffage de l'IG3 ne peut pas s'arrêter de lui-même et rapidement, le système d'eau chaude doit, conformément à DIN 4751, partie 2, et DIN EN 12828, être équipé d'une soupape de sécurité thermique. A ces fins, un dispositif de sécurité (échangeur de chaleur de sécurité) protégeant contre la surchauffe est intégré à l'IG3. Ce dispositif de sécurité ne doit **pas** être utilisé en tant que réchauffeur d'eau.

A des fins de protection, la soupape de sécurité thermique (p. ex. Ets. Watts, STS20/200) n'est pas prémontée afin de la protéger lors du transport et de l'installation. Elle se trouve dans la chambre de combustion et doit être montée sur le raccord repéré. Ensuite, le capillaire doit être vissé avec adaptateur sur la TAS. Celle-ci a été testée et homologuée pour un débit minimum d'eau de 900 kg/h.

Les points suivants doivent impérativement être respectés lors du montage, afin que le dispositif de sécurité puisse fonctionner:

- Au niveau de l'entrée d'eau froide, la pression d'écoulement à disposition doit être de **1,5 bar au minimum**. Cette pression doit être garantie en permanence. Des variations du réseau d'eau doivent être exclues. Cela signifie que, par exemple, une alimentation en eau domestique dépendant de la tension du réseau **n'est pas** autorisée !

- Un débit minimum d'eau d'environ 900 kg/h doit être garanti. Cette conduite d'arrivée **ne doit pas** pouvoir être fermée !
- Il faut garantir la disponibilité d'eau froide (5- 20°) à tout moment. Les approvisionnements en eau domestique n'en font pas partie!

Tous les composants importants pour la sécurité doivent être intégrés au système, de sorte que le fonctionnement et l'étanchéité puissent être vérifiés à tout moment !

L'écoulement de la soupape de sécurité thermique doit être configuré de sorte qu'un contrôle puisse être effectué à tout moment (p. ex. par l'intermédiaire d'un écoulement avec siphon).

Avant la mise en service, la conduite d'eau froide doit être rincée ! Ceci permet d'évacuer les souillures qui, le cas échéant, nuisent à la fermeture de la TAS.

Les consignes du fabricant de la TAS doivent être respectées.

2.8.4. *Commande de pompe thermique*

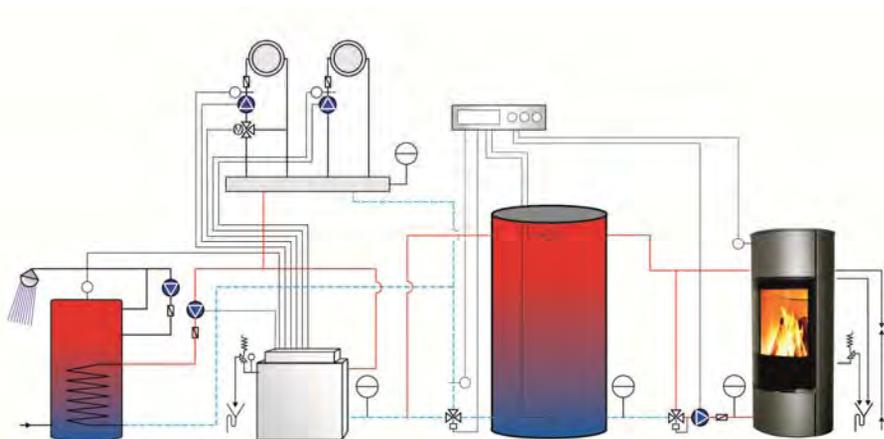
Le poêle cheminée IG3 doit obligatoirement être exploité avec une élévation de la température du circuit de retour. La commande de la pompe de circulation doit être exécutée par l'intermédiaire d'une commande différentielle, en tenant compte de la température de retour. A ces fins, nous proposons un régulateur correspondant (Hydro-Control) en tant qu'accessoire.

La sonde (PT1000) destinée au régulateur est prémontée en usine et elle est placée, pour la suite de l'installation, dans la boîte de dérivation, derrière le volet inférieur. Un prolongement du tuyau de sonde allant au régulateur est possible à l'aide d'un câble approprié (2 x 0,75 mm²), sur une distance de 10 m au maximum.

Le régulateur de commande de la pompe doit être exploité à une température supérieure à 61°C. A des températures de l'eau inférieures à 60°C, le risque de descente au-dessous du point de rosée augmente ! Cela peut provoquer une formation de suie cristallisée. Par ailleurs, la fréquence de nettoyage diminue. Nous conseillons par conséquent de ne pas régler les températures de déclenchement au-dessous de 60°C, ni au-dessus de 68°C.

Variante de raccordement du poêle cheminée IG3 avec régulateur Hydro-Control :

insert de poêle cheminée, ballon tampon, Hydro-Control, chaudière mazout/gaz



2.9. Intégration à une installation de chauffage

A noter : l'IG3 ne doit être monté qu'au terme d'une planification détaillée de l'installation de chauffage dans son ensemble, conformément aux règles correspondantes de la technique et aux normes techniques de sécurité. La conception correcte des pompes utilisées, de la robinetterie, de la tuyauterie, du ballon tampon et des composants techniques de sécurité est de la responsabilité du bureau de planification et de l'entreprise procédant à l'installation. Nous conseillons les diamètres nominaux minimum suivants pour les conduites de chauffage :

tuyau en cuivre 22 x1,0 mm ou tuyau en acier 3/4".

Pour les conduites d'eau froide, un diamètre nominal de tuyau (tuyau en cuivre) de 15x1,0 et une pression d'écoulement de 2,0 bars suffisent pour une exploitation en toute sécurité.

Le dimensionnement des tuyauteries doit toutefois être réalisé par l'entreprise spécialisée, en tenant compte des données sur site

L'intégration de l'IG3 peut être réalisée à l'appui de la **figure 7**.

2.9.1. Raccordement électrique

L'installation électrique complète des différents composants de l'installation de chauffage ne doit être réalisée que par une entreprise spécialisée autorisée. A cet égard, tous les travaux doivent être réalisés conformément aux prescriptions VDE (Association des Electrotechniciens allemands) (p. ex. VDE 0105, VDE 0116, VDE 0100, etc.) et conformément aux conditions de raccordement techniques du fournisseur d'électricité local.

2.9.2. Générateur de signaux de pompe

Les poêles-cheminées de la série IG3 sont équipés d'un générateur de signaux de pompe optiques. A ces fins, le logo en forme de vague, encastré dans le volet de visite inférieur, s'éclaire discrètement par l'arrière lorsque la pompe fonctionne. Le raccordement de ce générateur de signaux est facultatif. L'alimentation électrique est assurée par l'intermédiaire de l'alimentation en tension de la pompe de circulation. A ces fins, le câble de raccordement du générateur de signaux doit être alimenté en tension (230 V) parallèlement à la pompe de circulation.

2.9.3. Intégration à une installation de chauffage

A noter : l'IG3 ne doit être monté qu'au terme d'une planification détaillée de l'installation de chauffage dans son ensemble, conformément aux règles correspondantes de la technique et aux normes techniques de sécurité. La conception correcte des pompes utilisées, de la robinetterie, de la tuyauterie, du ballon tampon et des composants techniques de sécurité est de la responsabilité du bureau de planification et de l'entreprise procédant à l'installation. Nous conseillons les diamètres nominaux minimum suivants pour les conduites de chauffage :

tuyau en cuivre 22 x1,0 mm ou tuyau en acier 3/4".

Pour les conduites d'eau froide, un diamètre nominal de tuyau (tuyau en cuivre) de 15x1,0 et une pression d'écoulement de 2,0 bars suffisent pour une exploitation en toute sécurité.

Variante possible pour l'intégration de l'Impuls IG3 à une installation de chauffage

A	Sonde de température pour interrupteur thermostatique de pompe 1/2"IG
B	Sonde de température pour interrupteur thermostatique de pompe 1/2"IG
C	Conduite retour 3/4"IG
D	Conduite aller 3/4"IG
E	Soupape de sécurité 3bar
F	Purge des tuyaux de raccordement
G	Interrupteur de pompe
H	Vanne thermostatique
I	Raccordement système de chauffage
J	Ballon tampon
K	Relevage de la température de retour (p. ex. Ets. Esbe, type : LTC 141 avec pompe de circulation intégrée)
L	Pompe de circulation
M	Clapet anti-retour
N	Robinetterie de remplissage et de vidange
O	Vase d'expansion à membrane
P	Robinetterie de sécurité soupape de sécurité thermique (p. ex. Ets. Watts, STS 20/200)
Q	Evacuation libre, en particulier pour le réseau d'eaux usées
R	"Evacuation" échangeur de chaleur de sécurité 1/2"IG
S	"Alimentation" échangeur de chaleur de sécurité 1/2"IG
T	Purge 3/8" de l'échangeur de chaleur

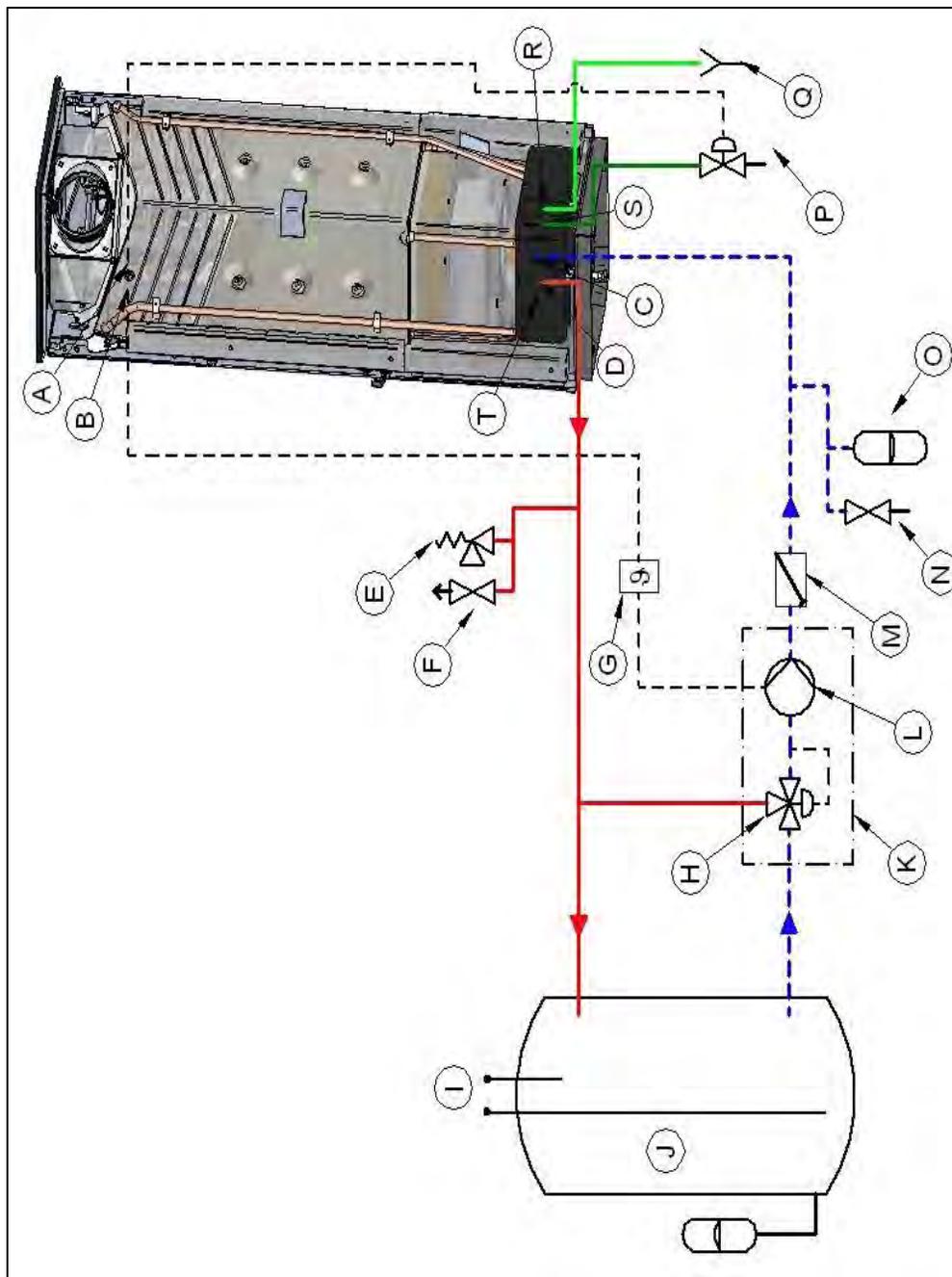


Fig. 6

Mais, dans une telle situation, on prélève généralement toujours de la chaleur, ce qui fait qu'il ne se produit pas de surcharge du ballon tampon (> 90 °C).

Le calcul précité ne tient pas compte de l'échauffement du matériau du ballon tampon, des tuyauteries, des pertes des composants de l'installation par rayonnement, etc. Dans la pratique, ces facteurs augmentent le temps de chauffage du ballon tampon!

2.9.4. Relevage de la température de retour

L'IG3 **ne** doit par principe être exploité **qu'avec** un relevage de la température de retour. En fonctionnement, la température de départ doit être supérieure à 65°C et la température de retour doit être de 60°C au moins. Pour garantir ces températures, il faut monter une pompe de circulation de sorte que celle-ci ne se mette en marche que lorsque les 65°C ont été atteints. Pour diminuer le risque de températures chutant au-dessous du point de rosée, il faut par principe monter un relevage de la température de retour réglé.

Nous **conseillons** d'intégrer le type LTC141 des Ets. ESBE, qui est disponible en option, ou bien un relevage de la température de retour comparable.

Pour **les anomalies de fonctionnement** (encrassement, dépôts, etc.) ou les **endommagements par corrosion** de l'échangeur de chaleur d'eau ou de la cheminée, etc., qui sont dus à l'absence d'un relevage de la température de retour ou à un relevage de la température de retour inefficace, nous ne pouvons assumer aucune responsabilité et accorder aucune garantie.

3. Instruction d'exploitation

Lisez attentivement cette notice de montage et d'utilisation avant de procéder au montage et à la mise en service de votre poêle cheminée.

Tous les objets se trouvant dans la chambre de combustion et le tiroir à cendres doivent être retirés (à l'exception de l'habillage de la chambre de combustion).

revendeur spécialisé de vous former au mode d'utilisation et de fonctionnement du poêle cheminée IG3!

Les normes nationales et européennes, de même que les prescriptions locales doivent être respectées lors de l'exploitation du foyer!

3.1. **Consignes générales concernant l'exploitation**

- **Enfants en bas âge, personnes âgées ou fragiles** : comme pour tous les appareils de chauffage, il est judicieux de mettre en place un dispositif de protection pour ces groupes de personnes car la vitre, de même que les éléments d'habillage du poêle cheminée, peuvent devenir très chauds ! →**Risque de brûlure!**← Ne jamais laisser ces groupes de personnes sans surveillance devant le poêle cheminée en fonctionnement ou venant de s'éteindre !

Attirez l'attention de ces groupes de personnes sur cette source de dangers.

- **Aucun objet combustible** ne doit être déposé sur les surfaces libres et les éléments d'habillage du poêle cheminée IG3. **Ne posez pas** de linge pour le faire sécher sur le poêle cheminée.

Les étendages de séchage des vêtements ne doivent être installés **qu'à l'extérieur** de la zone de rayonnement!

- Le processus de combustion dégage de l'énergie thermique qui provoque un fort réchauffement des composants du poêle tels que les surfaces, la porte et les poignées de commande, la vitre, les tuyaux d'évacuation des fumées, etc. Il convient de renoncer à tout contact ou manipulation **sans** une protection correspondante (p. ex. **gant de protection contre la chaleur**).

ATTENTION : le gant de protection contre la chaleur, qui fait partie de la fourniture, sert exclusivement de protection contre la chaleur pour actionner la poignée de commande et la main froide. Le gant ne résiste pas au feu!

- Le poêle cheminée IG3 ne doit être exploité qu'avec la porte du foyer **fermée**. Même à l'état froid, la porte doit toujours être maintenue fermée. On n'ouvre la porte que pour allumer le feu et recharger en combustible ! Le foyer ne doit pas être modifié !
- Le foyer ne doit pas être modifié ! En particulier, des éléments de montage ne doivent pas être placés dans la chambre de combustion ou dans les circuits d'évacuation des fumées ou de combustion si ces éléments ne sont pas expressément autorisés par l'entreprise Rokossa energy. Sans cette autorisation expresse, une modification du foyer conduit à l'annulation de la garantie et de l'autorisation d'exploitation.
- Les hottes d'aspiration, les installations d'aération, etc., qui sont installées avec des foyers dans la même pièce ou dans le même vo-

lume, peuvent nuire au fonctionnement du poêle cheminée (jusqu'à l'échappement de fumée dans la salle de séjour), et elles ne doivent ainsi en aucun cas être exploitées en même temps que le poêle sans que des mesures appropriées aient été prises.

- Ceci est valable en particulier lorsque l'on exploite plusieurs foyers dans un même local ou dans un même volume d'air. Il convient de veiller à ce que l'air de combustion soit suffisant !
- Il s'agit d'un foyer de chauffage temporaire. Un fonctionnement continu ne peut également pas être obtenu par prélèvement d'air de combustion, et il est interdit. On obtient une durée de chauffage plus longue en rechargeant du combustible comme il convient.
- Des matériaux **combustibles** ne doivent pas être placés dans le compartiment inférieur de l'habillage !

3.2. Protection contre les incendies

Voir à cet égard chapitre 2.5 Protection contre les incendies, page 18.

3.3. Plaque signalétique

La plaque signalétique de votre poêle cheminée se trouve sous le cendrier. Elle comporte des caractéristiques techniques et des consignes. Pour pouvoir la lire, retirez de la chambre de combustion la grille à cendres et le cendrier. La plaque signalétique ne doit pas être retirée, car elle atteste du contrôle de l'appareil et elle est nécessaire pour la réception et pour les contrôles annuels du ramoneur.

4. Combustion

4.1. Première mise en service

Le poêle cheminée IG3 ne doit être installé et monté que par des entreprises spécialisées. La première mise en service ne doit être réalisée que par un spécialiste de l'entreprise de montage. Il faut remettre au propriétaire / à l'exploitant de l'installation un certificat attestant du montage dans les normes et du réglage / du fonctionnement correct de tous les composants de régulation et de sécurité (voir modèle, chapitre 10).

Lors de la première mise en service, vous ne devez faire qu'un feu modéré. Vous éviterez ainsi les fissures de l'habillage de la chambre de combustion (avant la première chauffe, celui-ci peut encore contenir de l'humidité résiduelle). Pendant 3 à 5 chaufes environ, augmentez lentement la puissance de chauffage, jusqu'à environ 30 % au-dessus de la puissance thermique nominale (consommation de bois 2,3 kg/h environ dans le cas d'une combustion type d'environ 45 mn, ce qui correspond à un chargement de 1,7 kg par combustion, la durée de combustion réelle pouvant toutefois varier en fonction des données locales), afin que le revêtement de protection contre la corrosion puisse se fixer correctement sur les surfaces. Pendant ce processus, la peinture peut se ramollir légèrement. Veuillez ne pas poser d'objets sur l'IG3 et ne pas saisir l'appareil. Il peut arriver qu'une odeur désagréable, mais sans aucun danger pour la santé (parfois une légère formation de fumée), se dégage lors de ce processus de fixation. Lors de ce processus de fixation, il faut par conséquent veiller à **bien aérer la pièce**. A ces fins, ouvrez toutes les portes et toutes les fenêtres.

Veillez noter que, lors du chauffage ou du refroidissement du poêle, de légers bruits de dilatation ou de tension peuvent apparaître. Ces bruits sont parfaitement normaux et ils sont la conséquence de la dilatation du matériau due aux températures élevées.

Remarque :

Lors de la première mise en service, de l'eau de condensation souillée peut sortir de l'habillage en chamotte, du côté inférieur de l'appareil. Il s'agit là d'humidité qui a été amenée lors du scellement des pierres et qui s'échappe lors de la première combustion. A cet égard, des quantités allant jusqu'à un demi-litre ne sont absolument pas exceptionnelles et elles doivent être collectées en plaçant dessous des matériaux absorbants lors du premier allumage.

4.1.1. Première mise en service

Les installations de génération de chaleur ne doivent être réalisées et montées que par des entreprises spécialisées. La première mise en service doit être exclusivement réalisée par un spécialiste de l'entreprise de montage. Il faut remettre au propriétaire / à l'exploitant de l'installation un certificat attestant du montage dans les normes et du réglage / du fonctionnement correct de tous les composants de régulation et de sécurité.

La première mise en service ne doit être effectuée qu'une fois que tous les composants nécessaires ont été raccordés, que tous les dispositifs de sécurité nécessaires ont été intégrés et qu'ils sont aptes à fonctionner, que l'échangeur de chaleur d'eau a été rempli et que le système a été purgé. Une exploitation sans eau, avec un remplissage partiel seulement ou des dispositifs de sécurité non aptes à fonctionner, n'est pas autorisée ! Le cas échéant, il est nécessaire, lors de la première mise en service de l'échangeur de chaleur d'eau, de purger ce dernier plusieurs fois (voir figure 4) !

Par ailleurs, l'exploitant doit être formé dans le détail à l'utilisation, au mode de fonctionnement et à l'entretien de l'ensemble de l'installation, tous les composants en option compris. De plus, les mesures à prendre pour maintenir un fonctionnement de l'installation en toute sécurité doivent être communiquées à l'exploitant. **La formation réalisée doit être documentée dans le procès-verbal de mise en service !**

La notice de montage et d'utilisation doit impérativement être conservée à proximité de l'IG3, à un endroit facile d'accès.

Avant la mise en service, il faut vérifier si des objets se trouvent encore dans la chambre de combustion / dans le tiroir à cendres. Ces objets doivent être retirés !

Veillez noter que, lors du chauffage ou du refroidissement du poêle, de légers bruits de dilatation ou de tension peuvent apparaître. Ces bruits sont parfaitement normaux et ils sont la conséquence de la dilatation du matériau due aux températures élevées.

Remarque: des dépressions supérieures à 20-25 Pa peuvent avoir une influence sur le fonctionnement correct. Un encrassement de la vitre ou la formation de bruits peut alors s'intensifier!

4.2. Régulation de l'air de combustion

La régulation de l'air de combustion s'effectue en continu, par actionnement du levier de réglage qui se trouve sous la porte (voir Fig. 7). Le réglage s'effectue à porte de foyer fermée!

Apport d'air ouvert : pour l'allumage ou lors du rechargement, on repousse le levier de réglage tout à droite. La quantité d'air de combustion maximum est alors amenée à la chambre de combustion en tant qu'air primaire (par l'intermédiaire des grilles) et en tant qu'air secondaire (par l'intermédiaire du rinçage de la vitre et de la post-combustion (se trouve dans la paroi arrière).

Combustion contrôlée : le levier de réglage est à peu près en position centrale. L'air primaire est maintenant fermé, de sorte que le feu ne reçoive pas trop d'air. L'air secondaire s'écoule vers la vitre en vitrocéramique, par l'intermédiaire du rinçage de la vitre et de la post-combustion, et il empêche très largement que la vitre ne se couvre de suie. Il s'agit là de la position normale pendant la combustion. La position précise dépend des données locales et elle peut être adaptée par l'exploitant, en fonction du comportement du poêle à la combustion.

Apport d'air fermé : levier de réglage tout à gauche. Dans cette position, il n'est amené à la chambre de combustion du poêle cheminée IG3 **que** de l'air de combustion. L'apport d'air ne doit être fermé qu'après que le combustible se soit entièrement consommé. Lorsque le poêle cheminée n'est pas en fonctionnement, l'apport en air doit toujours être fermé.

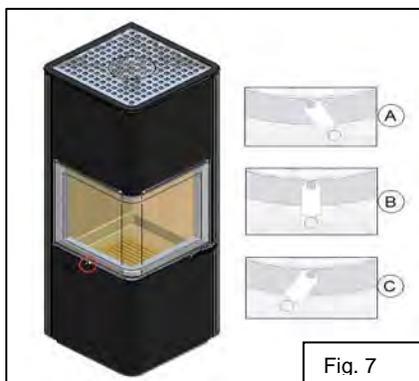


Fig. 7

A	Apport en air ouvert
B	Apport en air réduit
C	Apport d'air fermé

4.3. Allumage / Combustion

L'allumage de votre poêle cheminée est très facile si vous respectez les instructions données ci-après:

1. Le poêle cheminée IG3 ne doit être allumé que si l'habillage de la chambre de combustion a été correctement mis en place.
2. Arrêter les ventilateurs de tirage d'air (cuisine, salle de bains, WC, etc.). On évite ainsi la formation d'une dépression dans la salle dans laquelle le poêle cheminée est installé, dépression qui peut donner lieu à l'aspiration de gaz de fumée de la cheminée. Vérifier l'alimentation en air de combustion (le cas échéant, ouvrir le volet de fermeture) !
3. Mettre le régulateur d'air de combustion en position « **Allumage** » et activer le clapet de dérivation (voir point 4.7) (voir fig. 7).



4. Placer du petit bois fendu (en bois tendre) selon le principe de l'empilage de bûches au centre de la chambre de combustion.
5. Placer des cubes d'allumage du commerce sous l'empilage de bûches, pour aider le feu à démarrer. (Le papier n'est pas recommandé, car il brûle trop rapidement et donne lieu à des cendres volantes).

6. N'utilisez pas d'alcool, d'essence, de pétrole ou autres liquides facilement inflammables.



7. Allumez le feu par les cubes d'allumage et fermez la porte du foyer. Le feu doit maintenant commencer à brûler avec des flammes claires et intenses.
8. Une fois que le bois d'allumage a bien pris, recharger en petites bûches de bois dur ou en bûches de bois tendre plus grosses, selon le principe de l'empilage de bûches.
9. Lorsque les bûches brûlent bien, au bout de 10 minutes environ, fermer le clapet de dérivation ; le levier de réglage reste en position à droite (apport en air ouvert) et il doit rester dans cette position pendant 20 minutes au moins, afin d'amener le poêle cheminée à la température de service.



10. Le chapitre Quantités de chargement en bois à l'heure (voir point 4.3.2) vous en dira plus concernant la quantité de chargement en bois correcte
11. Lorsque le bois a entièrement pris et qu'il y a encore des braises après le premier chargement, on peut procéder au rechar-

gement en fonction des besoins (l'idéal étant de recharger en bois dur).

12. En fonction des conditions atmosphériques, amener le levier de réglage plus ou moins vers la position centrale ou un peu au-dessus (Fig. 7). Ceci dépend toujours de l'expérience et des conditions présentes sur site.
13. N'ouvrez pas la porte brusquement, faute de quoi vous courez le risque que des fumées s'échappent dans la salle de séjour sous l'action d'une dépression se formant brusquement. Au début, ouvrez la porte lentement et très peu. Utilisez le clapet de dérivation pour le rechargement. Si celui-ci reste toutefois ouvert, la puissance de l'échangeur de chaleur d'eau diminue.
14. En rechargeant pendant la phase incandescente (braises), vous évitez que la fumée s'échappe dans le local au moment de l'ouverture de la porte.
15. Ne jamais recharger en permanence au-delà de la quantité de chargement en bois conseillée.
16. Si votre cheminée « tire » trop, le feu flamboie fortement même si l'apport en air secondaire est faible. Recherchez la position optimale du levier de réglage pour une combustion contrôlée, en déplaçant le régulateur.
Plus vous repoussez le régulateur d'air dans la direction « Apport en air fermé », moins vous amenez d'air à la chambre de combustion. Veillez à ne pas trop réduire l'air, ce qui aurait pour effet d'éteindre le feu (voir 4.4).

4.3.1. *Rechargement en bois*

Le rechargement en combustible ne doit être effectué que lorsque le combustible s'est consumé et réduit en braises.

1. Repousser la tirette (voir Fig. 7) tout en haut.
2. Ouvrir lentement la porte du foyer (**utiliser le gant de protection contre la chaleur !**), afin qu'il ne puisse pas se former de tourbillons favorisant la sortie de la fumée dans la pièce.
3. Placer les bûches sur la braise (écorce en haut, face fendue sur le côté). Veillez à ce que l'apport d'air soit ouvert ! Les braises ne doivent pas s'éteindre.
4. Fermer la porte du foyer (**utiliser le gant de protection contre la chaleur !**).



Si les bûches ne commencent pas immédiatement à brûler, repousser le régulateur d'air pendant deux à cinq minutes en position d'allumage (tout à droite). Cette position de la tirette de régulation

d'air ne doit être modifiée que lorsque le bois rechargé s'est entièrement enflammé.

La fin de la combustion

est atteinte lorsque le bois est entièrement brûlé, qu'un feu couvant ou une combustion incomplète ne peut pas se produire. Le levier de réglage peut alors être fermé. Lorsque votre poêle-cheminée n'est pas en fonctionnement, placez toujours les régulateurs sur la **position Apport d'air fermé** (voir Fig. 7).

4.3.2. Quantité de chargement en bois à l'heure

Pour éviter les endommagements par surchauffe comme, par exemple, les décolorations de l'acier, les déformations, etc., et pour pouvoir garantir un fonctionnement optimal pendant de longues années, le poêle cheminée doit être correctement alimenté. Le risque de surchauffe peut être exclu si l'on ne dépasse pas la puissance de chauffage maximale.

Vous trouverez au point 2.2., Caractéristiques techniques, la quantité de chargement en bois à l'heure conseillée. La circonférence des différentes bûches doit être de 25 cm environ !

Les bûches de bois densifiées (briquettes) ont une puissance de chauffage **nettement supérieure** à celle du bois dur. Les quantités de rechargement à l'heure doivent ainsi être de 20 % moins importantes que dans le cas des bûches: **environ 1,8 kg de briquettes de bois à l'heure.**

En cas d'endommagements par surchauffe (quantités de rechargement à l'heure trop importantes), nous déclinons toute prestation de garantie.

4.4. Régulation de la puissance de chauffage

La régulation de la puissance de chauffage s'effectue par l'intermédiaire de la **quantité de combustible chargée.**

N'essayez pas de ralentir trop fortement la combustion en diminuant l'apport d'air. Ceci donne lieu, dans le cas du chauffage au bois, à une combustion incomplète et, par là même, à un gaspillage de combustible et à une pollution inutile, car le bois dégaze également sans formation de flammes. Il en résulte une augmentation du noircissement de la vitre !

Il y a par ailleurs risque d'explosion (allumage explosif des gaz de fumées). Veillez à ce que la porte du foyer soit toujours parfaitement fermée, afin que la combustion ne soit pas accélérée par un apport d'air incontrôlé. La puissance de votre poêle cheminée est également fonction du tirage de votre conduit. Le tirage peut être négativement influencé par la section du conduit ou par des influences environnementales telles que des vents forts, etc.

4.5. Capacité de chauffage des pièces / Ambiance

La capacité de chauffage des locaux était précédemment indiquée conformément à la norme DIN 18893 (dernière édition d'août 1987) et elle n'est ainsi plus judicieuse pour les maisons modernes construites après 1990. A titre de valeur de comparaison ou pour une utilisation dans le cas de constructions plus anciennes, qui ne répondent pas encore au standard de protection thermique de 1997, l'ancienne indication de la capacité de chauffage des locaux peut cependant présenter encore un intérêt.

Une puissance ambiante de 3,3 kW** donne, en exploitation en chauffage temporaire (c'est-à-dire avec des interruptions de fonctionnement de moins de 8 h), les capacités de chauffage des locaux suivantes:

Conditions de chauffage	Capacité de chauffage des locaux* en chauffage temporaire
favorables	43 m ³
moins favorables	27 m ³
défavorables	16 m ³

* Avec une isolation thermique moderne, des locaux sensiblement plus grands peuvent être chauffés.

** chaleur ambiante directe sans puissance thermique rendue à l'eau

Vous trouverez une explication plus précise de « favorable », de « moins favorable » et de « défavorable » dans la norme DIN 18893. Pour simplifier, « favorable » désigne une situation dans laquelle le local ne dispose que d'un mur extérieur et vient sinon essentiellement dans le prolongement de locaux intérieurs chauffés. En revanche, « défavorable » suppose deux murs extérieurs et des locaux contigus non chauffés.

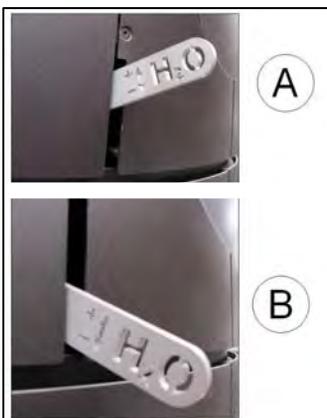
Les valeurs indiquées ci-dessus se rapportent à des constructions qui ne satisfont pas encore aux exigences du règlement en matière de protection thermique de 1977, et elles constituent également une simplification qui est valable jusqu'à des tailles de locaux de 200 m³ au maximum. Dès des

tailles de locaux de 200 m³, la norme DIN 18893 recommandait de procéder à un calcul selon DIN 4701. Aujourd'hui, il faut préférer une évaluation selon les Réglementations techniques en matière de poêles et installations de chauffage à air chaud (TROL) ou, en particulier, le calcul selon la norme DIN 12831.

4.6. Chauffage pendant la période de transition / Conditions climatiques défavorables

Au cours de la période de transition, c'est-à-dire à des températures extérieures plus élevées (supérieures à 15°C environ), ou dans le cas de conditions défavorables (vents descendants, etc.), une élévation soudaine de la température peut provoquer des anomalies du tirage du conduit faisant que les gaz chauds ne sont pas entièrement aspirés. Il faut alors remplir le foyer d'une quantité de combustible plus faible et le faire fonctionner à la position la plus grande de la tirette de régulation d'air (voir 4.4). Ainsi, le combustible présent brûlera plus rapidement (avec un dégagement de flammes plus important). Ceci permettra au tirage du conduit de se stabiliser. Pour éviter des résistances dans le lit de braises, il faut vider les cendres plus souvent et avec précaution. Une fois que le tirage du conduit s'est stabilisé, l'apport en air peut être quelque peu réduit (position centrale).

4.7. Commande de l'échangeur de chaleur d'eau



La porte du foyer doit **par principe** fonctionner en fermeture automatique. Il n'est pas autorisé de manipuler le dispositif de fermeture.

La commande de l'échangeur de chaleur d'eau s'effectue à l'aide du levier se trouvant du côté arrière droit du poêle. On ouvre ainsi un clapet de dérivation, à côté de l'échangeur de chaleur d'eau, pour le rechargement et l'allumage. Les gaz de fumées peuvent ainsi atteindre facilement le système d'évacuation des fumées.

A	Gaz de chauffage traversant l'échangeur de chaleur d'eau
B	Gaz de chauffage ne traversant pas l'échangeur de chaleur d'eau

Allumage et phase de démarrage de la combustion:

Le levier est tout à fait en bas. Les fumées passent devant l'échangeur de chaleur de l'**IG3**. Le tirage dans la cheminée peut ainsi se mettre en place très rapidement et efficacement.

Position combustion: le levier a été repoussé tout en bas. Toutes les fumées passent alors par l'échangeur de chaleur d'eau de l'**IG3**. Cette position ne doit être choisie que lorsque l'insert de chauffage s'est entièrement réchauffé, que le combustible s'est enflammé et qu'un lit de braise s'est formé. Dans le cas normal, ceci exige environ 15 à 20 minutes. Pour une meilleure efficacité de l'**IG3**, il faut recharger en bois en temps opportun afin d'éviter une chute trop importante de la température des fumées.

5. Combustible

La fondation « Forêt en Danger » utilise une formule très pertinente dans une brochure d'information : « Le bois ne contracte pas de dettes vis-à-vis de la nature. Le bois, c'est de l'énergie solaire emmagasinée. La lumière du soleil, l'eau et le dioxyde de carbone sont les composants qui donnent naissance au bois. Pendant toute la vie d'un arbre, la lumière du soleil est liée chimiquement. L'énergie solaire s'accumule dans la lignine et la cellulose. Elle est relibérée lors de la combustion. Vous trouverez d'autres informations sur le site Internet www.wald-innot.de.

Les poêles cheminées ne doivent être exploités qu'avec des combustibles satisfaisant au 1^{er} BImSchV (décret d'application de la loi fédérale pour la protection contre les nuisances environnementales). En font partie les bûches d'une teneur en humidité résiduelle d'environ 18 % et moins, ou bien les briquettes de bois selon DIN 51731.

Aucun autre combustible ne doit être utilisé!

Il n'est **pas autorisé** de faire brûler les matériaux suivants:

- bois peint ou revêtu de matière plastique
- panneaux d'agglomérés ou bois ayant été traité avec des produits de protection du bois

- bois provenant de palettes Europool
- déchets, ordures ménagères et vêtements
- papier, briquettes de papier, cartonnages
- bois humide (humidité résiduelle supérieure à 20%)
- matières plastiques / mousses de tout type
- matières solides ou liquides autres que le bois

Il est **interdit** de faire brûler dans votre poêle cheminée ces matériaux et d'autres matériaux inappropriés. Si l'on fait brûler des matériaux autres que les combustibles autorisés (bûches ou briquettes de bois) selon DIN 51713, ceci peut conduire à la formation de fumées nocives et à des anomalies du déroulement de la combustion susceptibles d'entraîner des explosions.

Si le poêle cheminée IG3 n'est pas exploité avec des combustibles autorisés, la garantie est annulée!

Pour l'allumage, utilisez du petit bois. A titre de bois à brûler, n'utilisez que du bois fendu dont l'épaisseur ne dépasse pas 8 cm environ en son point le plus épais. La longueur **optimale** est **d'environ 25 cm**. Pour un chauffage continu, ne pas charger trop de bois, charger plutôt de petites quantités de bois en plusieurs fois. Lors du rechargement, il ne faut pas entièrement recouvrir les braises.

5.1. Neutralité CO2

Le bois ne cède pas plus de dioxyde de carbone que ce qu'il a précédemment absorbé de l'air et lié lorsqu'il était à l'état d'arbre. A cet égard, peu importe si le bois brûle ou s'il se décompose dans la forêt : le rejet de dioxyde de carbone reste toujours le même. Les nouveaux arbres absorbent le dioxyde de carbone que le bois cède lorsqu'il se consume, il en résulte un circuit fermé naturel de carbone.

Résultat : avec la combustion du bois, la nature reste en équilibre.

L'Allemagne a une exploitation durable des forêts qui est réglementée par la loi. Cette obligation conduit à une augmentation des quantités de bois car le développement de bois est en moyenne supérieur de 40 % à la quantité de bois à brûler et de bois utile qui est consommée.

5.1.1. Stockage du bois

En général, il est conseillé de stocker le bois de chauffe pendant 2 à 3 ans environ, protégé contre l'humidité et sous une bonne aération (p. ex. sous un avant-toit côté opposé aux intempéries). Dans des conditions de stockage optimales, une humidité du bois < 20 % est atteinte nettement plus vite. C'est la raison pour laquelle vous devez entreposer votre bois de chauffe fendu, car l'écorce empêche l'humidité de s'évacuer. Pour une bonne aération, vous devez laisser entre les bûches l'espace d'une main, afin que l'air puisse correctement circuler et que l'humidité s'échappant ainsi puisse être bien entraînée par l'air. Au-dessous de la pile de bois, la distance à respecter par rapport au sol doit être d'environ 20 à 30 cm. La réabsorption d'humidité à la suite de précipitations (p. ex. pluie ou neige) doit être évitée. Le stockage du bois dans des garages, sous un film de plastique ou dans des caves mal aérées n'est pas conseillé car, dans ces conditions, l'humidité présente dans le bois a des difficultés à s'évacuer. Pour contrôler votre combustible, utilisez un appareil de mesure de l'humidité du bois facile à se procurer.

5.2. Votre contribution à la protection de l'environnement

Une combustion non polluante de votre poêle cheminée IG3 dépend dans une large mesure de son utilisation et des combustibles. Les consignes suivantes sont destinées à vous aider à exploiter votre poêle cheminée d'une façon non polluante:

- Dans la mesure du possible, n'utilisez pas de bois contenant de la résine (épicéa, pin, sapin). Ces essences noircissent plus vite la vitre de votre poêle et les projections d'étincelles se multiplient. Pour des raisons de sécurité, n'utilisez par conséquent que des feuillus (bouleau, hêtre, chêne, bois d'arbres fruitiers).
- Adaptez la quantité de bois à votre besoin en chaleur.
- Il est bon de se procurer un appareil de mesure de l'humidité du bois.

Vous pouvez vérifier de la façon suivante si une combustion propre et peu polluante a lieu dans votre poêle:

- Les cendres doivent être blanches. Une couleur foncée souligne des résidus de carbone du bois et une combustion incomplète.

- Les fumées s'échappant de la tête de la cheminée doivent être aussi invisibles que possible (moins les fumées sont visibles, meilleure est la combustion).
- Après la combustion, l'habillage de la chambre de combustion, dans le poêle, est clair et non recouvert de suie.

Remarque : le foyer ne doit pas être utilisé en tant qu'incinérateur de déchets ! Par ailleurs, il s'agit d'un foyer de chauffage temporaire. Un fonctionnement continu ne peut également pas être obtenu par prélèvement d'air de combustion, et il est interdit!

6. Nettoyage et entretien

Le poêle cheminée ne doit être nettoyé que lorsqu'il est **froid**. **Veillez noter que le nettoyage peut entraîner des salissures dans la pièce dans laquelle le poêle cheminée est installé et souiller les vêtements que l'on porte.** Nous vous conseillons de protéger contre l'encrassement la zone entourant l'ouverture du foyer par un film ou un drap, et de porter des vêtements de travail. Après le nettoyage, tous les composants qui ont été démontés doivent être remontés.

6.1. Nettoyage de la chambre de combustion / des éléments d'habillage

- A intervalles réguliers, une fois par an et également, le cas échéant, pendant et après chaque saison de chauffe, de même qu'après le nettoyage du conduit, le poêle cheminée, la chambre de combustion, l'avaloir avec le déflecteur de gaz chauds, le conduit d'air de combustion et les éléments de raccordement allant au conduit doivent être examinés pour voir s'ils présentent des dépôts, et nettoyés le cas échéant (interrogez à cet égard votre revendeur de poêles cheminées ou votre ramoneur local). A l'aide d'une balayette et/ou d'un aspirateur de cendres (que vous trouverez dans un magasin spécialisé), il faut éliminer les dépôts.

Le conduit doit être nettoyé à intervalles réguliers par le ramoneur ! Par ailleurs, le poêle cheminée doit être vérifié une fois par an par un spécialiste.

- **Déflecteur de fumées :** au-dessus de la chambre de combustion et dans l'avaloir

se trouvent des déflecteurs de fumées et des tuyaux à convection. Ces composants doivent être régulièrement nettoyés. A ces fins, les déflecteurs de fumées peuvent être retirés. Il faut les soulever, puis les faire tourner et on peut alors les retirer en les faisant passer par la chambre de combustion. Les dépôts présents sur les déflecteurs et les tuyaux à convection sont faciles à nettoyer à l'aide d'une balayette.

- **Décendrage** : votre poêle cheminée IG1 convient pour brûler du bois sec qui, de manière idéale, brûle dans ses propres cendres. Lorsque vous souhaitez retirer les cendres de la chambre de combustion, ouvrez la porte de la cheminée. Soulevez les grilles pour les retirer de la chambre de combustion et (à l'aide d'instruments pour cheminées du commerce) balayez les cendres en les faisant tomber dans le tiroir à cendres se trouvant au-dessous. Soulevez légèrement le tiroir à cendres et éliminez son contenu dans les normes.
- **Veillez noter que la braise peut rester chaude pendant un laps de temps de jusqu'à 24 heures!**
- **Nettoyage de la vitre en vitrocéramique** : la vitre peut être nettoyée sans peine à l'aide d'un produit de nettoyage pour vitres de cheminées du commerce, que vous trouverez là encore chez votre revendeur spécialisé. Les joints en fibres de verre ne doivent pas être imbibés de produit de nettoyage ! Ensuite, essuyez à l'aide d'un chiffon sec.
- Les **surfaces peintes** et les éléments d'habillage peuvent être nettoyés à l'aide d'un chiffon humide (ne pas utiliser de microfibre !).
- Les **surfaces vitrées** peuvent être nettoyées à l'aide de produits de nettoyage pour vitres du commerce et d'un chiffon doux (ne pas utiliser de microfibre !).
- Les **surfaces en acier inoxydable** peuvent être nettoyées à l'aide de produits de nettoyage pour acier inoxydable du commerce. N'appliquer ces produits que dans le sens du polissage!
- Les **surfaces en acier inoxydable** peuvent être nettoyées à l'aide de produits de nettoyage pour acier inoxydable du commerce. N'appliquer ces produits que dans le sens du polissage!
- Les **surfaces en céramique** peuvent être nettoyées à l'aide d'un chiffon humide ou d'un produit de nettoyage correspondant du commerce!

Pendant la saison de chauffe, éliminez **régulièrement** la poussière qui s'est déposée sur et sous le poêle cheminée car les particules de poussière peuvent brûler et se carboniser.

Ceci peut entraîner des encrassements de la pièce dans laquelle le poêle cheminée est installé et de son mobilier.

6.1.1. Nettoyage de l'échangeur de chaleur d'eau

Le nettoyage de l'échangeur de chaleur d'eau est indispensable. Un entretien/nettoyage régulier et correct permet au poêle cheminée de déployer tout son effet. Le nettoyage s'effectue en principe à l'état refroidi! Etant donné que l'échangeur de chaleur d'eau refroidit directement les fumées de l'IG 3, et que ceci entraîne obligatoirement des dépôts sur les surfaces de l'échangeur de chaleur, celles-ci doivent être nettoyées régulièrement à l'aide du système de nettoyage intégré. Le nettoyage doit être effectué une fois par semaine afin d'empêcher tout blocage du mécanisme de nettoyage (provoqué, par exemple, par la condensation / une couverture de suie résultant d'installations qui ne fonctionnent pas ou de composants manquants, etc.). Toutes les 4 semaines, il convient de procéder à un contrôle visuel du mécanisme de nettoyage. Si les ressorts à spirale et les turbulateurs mis en place dans ceux-ci sont encrassés, il faut les démonter et les nettoyer. Si des encrassements notables ne se sont pas produits au bout de 4 semaines, la fréquence de nettoyage peut le cas échéant être diminuée.

Processus de nettoyage :

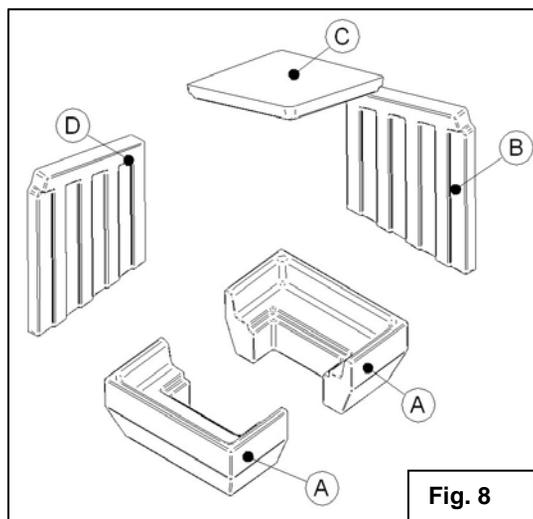
La poignée de commande est jointe à l'appareil au moment de la livraison et, pour le nettoyage, il faut l'introduire dans l'orifice de 20 mm prévu sur la face supérieure gauche de l'appareil. Après son insertion, il faut l'actionner 5 fois environ jusqu'aux butées (angle de rotation 20° environ). Au moment d'insérer la poignée de commande, il faut veiller à ce qu'elle ne bute pas contre les bords peints!

La suie extraite lors du nettoyage tombe automatiquement sur la plaque défectrice de la chambre de combustion, qui doit être nettoyée au minimum 2 fois par saison.

6.2. Habillage de la chambre de combustion

Dans la phase d'allumage, il est normal que l'habillage se recouvre d'un dépôt foncé. Une fois que la température de service est atteinte, ce dépôt de l'habillage de la chambre de combustion se consumera. Les fissures qui se forment ne constituent pas un motif de réclamation justifiée. L'habillage est soumis à des sollicitations très importantes. Des fissures de tension ou de dilatation ne constituent pas un problème, elles ne sont qu'un défaut purement optique. Les éléments de l'habillage de la chambre de combustion cassés **et** dont la position a changé doivent toutefois être remplacés. A ces fins, faites appel à votre revendeur spécialisé.

Si vous avez besoin de chamotte de rechange, vous pouvez la commander auprès de votre chauffagiste, en indiquant le numéro de commande correspondant (voir Fig. 8).



N° de pos.:	Désignation	N° de référence:	Quantité
Dalles individuelles en chamotte			
A	Dalle de fond	10 18 755	2
B	Dalle de paroi latérale droite	10 12 259	1
C	Plaque déflectrice	10 12 260	1
D	Dalle de paroi latérale gauche	10 12 258	1
Kit complet chamotte			
Kit chamotte complet sans plaque déflectrice		10 18 756	---
Accessoires			
Grilles (petites) 220/160 mm		10 06 404	1
Cendrier (petit) 220/150 mm		10 04 809	1

6.3. Feu de conduit

Lors de la combustion du bois (du résineux, en particulier), les étincelles qui se forment dans le foyer montent souvent dans le conduit. Ces étincelles peuvent enflammer la couche de suie présente dans le conduit. (Si un nettoyage est régulièrement effectué par le ramoneur, ceci se produit **rarement**). Le conduit prend feu. On le voit à des flammes qui s'échappent de la bouche du conduit, à d'importantes projections d'étincelles, à un fort dégagement de fumée et d'odeur et à des parois du conduit qui deviennent de plus en plus chaudes.

Dans pareil cas, il est important d'agir correctement. On prévient les pompiers en composant le numéro d'appel d'urgence. De plus, il faut informer le ramoneur. Les objets combustibles doivent être éloignés du conduit.

Avertissement aux experts : en attendant, il ne faut en aucun cas éteindre le feu à l'eau. Dans le cas d'un incendie de conduit, les températures peuvent atteindre 1300 °C. L'eau d'extinction se transformerait alors immédiatement en vapeur. Un seau d'eau de 10 litres génère 17 mètres cubes de vapeur. L'énorme pression se formant alors risquerait de faire exploser le conduit. Une fois que le feu du conduit est éteint, il faut le faire examiner par un spécialiste qui vérifiera s'il présente des fissures et des fuites, et qui le remettra en état le cas échéant.

6.4. Entretien

Le joint d'étanchéité de la porte doit être régulièrement vérifié. Ce joint doit le cas échéant être remplacé (en cas d'usure, s'il est cassé, etc.).

L'habillage de la chambre de combustion doit être vérifié à intervalles réguliers. Il est composé de produits naturels qui, à chaque processus de chauffe, sont soumis à des dilatations et à des retraites. Tant que l'habillage de la chambre de combustion conserve sa position dans la chambre de combustion et qu'il ne se casse pas, il est parfaitement fonctionnel.

Un fonctionnement parfait nécessite impérativement un entretien du poêle cheminée devant être réalisé une fois par an (si possible avant la saison de chauffe) par un spécialiste ! Le foyer ne doit pas être modifié!

Seules des pièces de rechange d'origine, qui ont été homologuées par le fabricant, doivent être utilisées ! En cas de besoin, veuillez vous adresser à votre revendeur spécialisé!

6.4.1. Entretien de l'échangeur de chaleur d'eau

L'entretien de l'IG1 est indispensable. Ce n'est que si l'IG3 est régulièrement et correctement entretenu qu'il peut déployer tout son effet. Le contrôle technique de chauffage de tous les dispositifs de sécurité (soupape de sécurité thermique, etc.) est nécessaire **une fois par an** avant la saison de chauffe. Ce contrôle ne doit être effectué que par une entreprise spécialisée. Nous vous conseillons de signer un **contrat d'entretien** avec votre entreprise spécialisée. Ainsi, le **contrôle de sécurité annuel** sera automatiquement réalisé **avant la** saison de chauffe. Tous les contrôles annuels doivent être documentés!

6.4.2. Purge de l'échangeur de chaleur d'eau

Le **dispositif de purge** se trouve derrière la porte supérieure de l'habillage. Le dispositif de purge s'ouvre à l'aide d'une clef de purge de taille 5 mm. Il faut tenir à disposition un bac collecteur approprié ou un grand chiffon, afin de recueillir l'eau qui s'écoule. On peut également emboîter un petit tuyau sur la purge. Lorsque l'on ouvre la soupape, c'est d'abord de l'eau qui s'échappe du tuyau de purge puis, au bout de quelques secondes, de l'air. Une fois que l'air s'est échappé, la soupape doit rester entièrement ouverte pendant trois autres secondes.

Le système doit être purgé :

- **avant la première mise en service.**
- **Pendant les semaines suivantes, une fois par jour, jusqu'à ce qu'il ne sorte plus d'air.**
- **si l'on entend des bruits (bulles d'air) dans l'échangeur de chaleur.**
- **lorsque la pression de l'alimentation en eau domestique a été adaptée**

7. Elimination des défauts

Vous pouvez vous-même éliminer les problèmes suivants de l'IG3. Pour les autres problèmes, veuillez prendre contact avec le constructeur de votre poêle cheminée ou votre installateur.

7.1. La vitre noircit fortement, rapidement et irrégulièrement

Si ceci ne s'est pas produit dès le début, veuillez vérifier les points suivants:

- Les matériaux combustibles et la technique qui sont utilisés sont-ils corrects ? (*voir 5.1*)
- La commande de l'air de combustion est-elle entièrement ouverte (levier de réglage entièrement sorti) ? (*voir 4.2*)
- Conduite d'air de combustion externe dégagée ? (*voir 2.4*)
- Le noircissement survient-il au bout d'une demi-heure ? (Un encrassement progressif dû au fonctionnement de l'installation est normal. Un pare-brise de voiture s'encrasse aussi lorsque l'on conduit !) Pour éliminer le problème, assurez-vous qu'aucune bûche n'est en contact direct avec la vitre ou très près de celle-ci.
- Le joint est-il parfaitement en place ?
- Le bois est-il suffisamment sec ? (*voir 5.*)
- Une quantité suffisante de bois a-t-elle été chargée ? (En effet, des quantités de bois trop faibles donnent lieu à des températures qui ne sont pas suffisamment élevées dans le poêle.) (*voir 4.3.2*)

7.2. Le feu a du mal à démarrer

Si ceci ne s'est pas produit dès le début, veuillez vérifier les points suivants:

- Les matériaux combustibles et la technique qui sont utilisés sont-ils corrects ? (*voir 5.1*)
- Le bois est-il suffisamment sec ? (*voir 5.1*)
- Le bois n'est-il pas trop épais ? (*voir 5.1*)
- L'apport en air est-il suffisant ? (*voir 4.2*)

- Est-on dans une période de transition ? (*voir 4.6*)
- Y-a-t-il une inversion thermique ? (*voir 4.6*)
- La commande de l'air de combustion est-elle entièrement ouverte ? (*voir 4.2*)
- Conduite d'air de combustion externe dégagée ? (*voir 2.4*)

7.3. De la fumée s'échappe lors du rechargement

Si ceci ne s'est pas produit dès le début, veuillez vérifier les points suivants:

- Voir toutes les questions, point 7.1
- La phase de combustion est-elle
- Le clapet de dérivation est-il ouvert ?
- La dépression nécessaire est-elle atteinte ?
- Le conduit est-il dégagé ?
- Votre poêle cheminée a-t-il déjà atteint la température de service ?
- Avez-vous ouvert la porte lentement au début ? (*voir 4.3.1*)

7.4. Combustion trop rapide / Consommation de bois trop importante

Si ceci ne s'est pas produit dès le début, veuillez vérifier les points suivants:

- Le bois a-t-il été fendu en une dimension suffisante ?
- Le tirage dans le conduit n'est-il pas trop important ?
- Avez-vous réduit la commande de l'air de combustion (en rentrant un peu le levier de réglage) ?
- Utilisez-vous du bois dur avec 15 à 18 % d'humidité résiduelle ?
- La porte est-elle entièrement fermée ?
- Avez-vous respecté la quantité de chargement conseillée ?

7.5. Echangeur de chaleur d'eau

Description du problème	Cause / solution
<p>La soupape de sécurité thermique se déclenche constamment (de l'eau sort en permanence de l'écoulement). L'échangeur de chaleur d'eau n'a pas cédé de chaleur à l'installation de chauffage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le ballon tampon est « plein ». →Prélever de la chaleur du ballon. • Vérifier le fonctionnement et le réglage de la régulation de la pompe et vérifier le relevage de la température de retour. • Régler la pompe à un niveau plus haut (débit plus grand). • La pompe de circulation ne fonctionne pas. Raccordement électrique défectueux ? • Purger le poêle. • Vérifier la pression du système.
Description du problème	Cause / solution
<p>Lors des premiers chargements, de l'eau sort dans la zone du fond de l'appareil</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans la mesure où le poêle cheminée et les installations de chauffage ont été soumis à une pression après le montage, l'eau qui s'écoule est du condensat provenant du combustible et de l'habillage de la chambre de combustion. Si la quantité d'eau dépasse 0,2 litre, il faut vérifier la pression des installations de chauffage.
<p>Gargouillements dans l'échangeur de chaleur d'eau. Air dans le système.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la pression du système. • Purger le système au niveau du dispositif de purge. Dans le cas de systèmes qui viennent d'être remplis ou dont le remplissage a été complété, il faut un certain temps avant que tout l'air se soit accumulé. Il arrive souvent qu'une seule purge ne suffise pas.

<p>La soupape de sécurité thermique goutte.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rinçage de la soupape de sécurité thermique par actionnement du bouton rouge se trouvant sur la robinetterie. • Vérifier la position des joints de raccordement et le piston (voir l'instruction concernant la soupape de sécurité thermique). • Le cas échéant, intégrer le filtre dans le système avant la soupape de sécurité (tenir compte du débit minimum !)
<p>Les radiateurs ne chauffent pas. Les radiateurs qui ne se trouvent pas dans le local dans lequel le poêle cheminée est installé sont froids.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fermer les thermostats des radiateurs lorsque la température ambiante réglée est atteinte. La chaleur de convection du foyer se répartit dans le volume d'air. • Le système de chauffage est, en fonction de la configuration, lent. Il faut un certain temps pour que le système de chauffage cède la chaleur. • Laisser procéder à un équilibrage hydraulique du système de chauffage. • Vérifier le fonctionnement de la pompe du circuit de chauffage. • Augmenter le chargement en combustible

Description du problème	Cause / solution
<p>L'habillage de la chambre de combustion et la vitrocéramique s'encrassent de plus en plus et plus vite. L'habillage de la chambre de combustion ne se nettoie pas pendant la combustion. Le feu démarre difficilement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Eliminer les dépôts de l'échangeur de chaleur et de la conduite de raccordement allant à la cheminée. • Vérifier que le fonctionnement du thermostat de la pompe est correct • Allumage correct, quantité de chargement en bois respectée, humidité du bois < 20 %. • Corriger la position du levier de régulation d'air. • Vérifier que le fonctionnement du relevage de la température de retour est correct.
<p>Encrassement rapide des circuits d'évacuation des fumées dans l'échangeur de chaleur d'eau. Mauvais comportement en combustion</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier le relevage de la température de retour. • Allumage correct, quantité de chargement en bois respectée, humidité du bois < 20%. • Eliminer les dépôts de l'échangeur de chaleur et de la conduite de raccordement allant à la cheminée. • S'assurer que le fonctionnement du thermostat de la pompe est correct.

8. Conditions générales de la garantie

Ces conditions générales de garantie sont valables dans la relation du fabricant, la société Rokossa Energietechnik GmbH, avec le revendeur/grossiste. Ce ne sont pas les mêmes couvertures par rapport au contrat et aux conditions de garantie, que le revendeur donne au cas par cas à ses clients, ou fait suivre.

8.1. Généralités

Ce produit est un produit haut de gamme à la pointe de la technologie. Les matériaux utilisés ont été sélectionnés avec soin et, comme notre processus de production, ils font l'objet de contrôles permanents. Des connaissances techniques particulières sont nécessaires à l'élaboration et à la fabrication de ce produit. C'est la raison pour laquelle nos produits doivent être installés et mis en fonctionnement uniquement par des spécialistes et dans le respect des dispositions légales en vigueur.

8.2. Durée de la garantie

Les conditions générales de garantie sont valables uniquement en république fédérale d'Allemagne et au sein de l'Union Européenne. La durée de la garantie et son étendue sont accordées dans le cadre de ces conditions, hors de la garantie légale, qui reste inchangée. La société Rokossa Energietechnik octroie une garantie de **5 ans** pour

- **tôle de base des foyers vitrés**
- **tôle de base des poêles**

La société Rokossa Energietechnik GmbH octroie **24 mois** de garantie sur le mécanisme de la porte escamotable, les éléments de manipulation tels que poignées, levier de réglage, amortisseurs, pièces électroniques et électriques, tels que ventilateurs, régulateur de vitesse, pièces SAV originales, tous articles achetés en sus et équipement de technique de sécurité.

La société Rokossa Energietechnik GmbH octroie une garantie de **6 mois** sur les pièces d'usure à proximité du feu, telles que chamottes, vermiculite, grilles de cendrier, joints et vitre céramique.

8.3. Exigences d'efficacité pour la garantie

La période de garantie démarre à la date de livraison au revendeur/ à l'intermédiaire. Le document faisant foi devra être présenté, facture avec confirmation de livraison du revendeur/de l'intermédiaire. Le certificat de garantie du produit concerné avec la demande prise en charge sous garantie, devront être présentés par le demandeur.

Sans présentation de ces preuves, la société Rokossa Energietechnik GmbH n'est tenue à aucune prestation sous garantie.

8.4. Exclusion de garantie

La garantie ne couvre pas:

l'usure du produit

Pierres réfractaires/vermiculite:

- Il s'agit là d'un produit naturel subissant à chaque combustion des tensions et des dilatations. Des fissures peuvent ainsi se former. Tant que les revêtements réfractaires restent en place dans le foyer et ne se cassent pas, ils remplissent tout à fait leur rôle

Surfaces :

- Changements de couleur de la peinture ou sur les surfaces galvanisées dus à une contrainte thermique ou à une surchauffe.

Mécanisme de relevage de porte :

- En cas de non respect des consignes d'installation et de la surchauffe des roulements et poulies ainsi générés.

Joints :

- Réduction de l'étanchéité due à la contrainte thermique et au durcissement.

Vitres céramiques :

- Salissures dues à la suie ou à des résidus incrustés de matériaux brûlés ainsi que les changements de couleur ou autres changements visuels causés par la contrainte thermique.
- transport et/ou stockage inapproprié(s)
- manutention inappropriée des pièces fragiles, tels que le verre et la céramique
- l'utilisation incorrecte et/ou l'emploi inadapté à l'usage
- l'installation ou le raccordement incorrect de l'appareil
- le non respect des instructions de montage et d'utilisation
- les modifications techniques de l'appareil
- effectuées par des personnes extérieures à notre Société

8.5. Elimination des défauts – réparation

Indépendamment de la garantie légale, qui dans la période de garantie légale est prioritaire par rapport à la promesse de garantie, alors dans le cadre de cette garantie, toutes les défaillances seront éliminées gratuitement, lorsqu'il est prouvé qu'elles proviennent d'un défaut de matière ou qu'elles proviennent d'une erreur du fabricant, et que les conditions de la promesse de garantie sont respectées. Dans le cadre de cet engagement de garantie, la société Rokossa Energietechnik GmbH s'engage soit à résoudre le problème, soit à échanger gratuitement l'appareil. La résolution du problème étant prioritaire. Cette garantie ne comprend clairement pas d'indemnisation supplémentaire, qui n'est pas prise en compte par la garantie légale.

8.6. Prolongation de la période de garantie

Si il est recouru à une prestation sous garantie, que ce soit une résolution de problème, ou l'échange d'un appareil, la garantie est prolongée pour l'appareil/les composants échangés.

8.7. Pièces de rechange

Si des pièces SAV sont utilisées, seules des pièces SAV du fabricant, ou celles recommandées par le fabricant pourront être utilisées.

8.8. Responsabilité

Les dommages et les droits aux dommages et intérêts, dont l'origine n'est pas imputable à un appareil défectueux de la société Rokossa Energietechnik GmbH, seront exclus, et ne sont pas partie de cette promesse de garantie. Sauf les exigences de garantie légale, si elles devaient constituer un cas isolé.

8.9. Conclusion

En sus de ces conditions de garantie et des engagements de garantie, le revendeur professionnel/ cocontractant reste volontiers à votre disposition pour tout conseil et pour vous procurer tout l'appui possible. Il est fortement

recommandé de faire contrôler l'installation de chauffage et le poêle régulièrement par un professionnel.

Sous réserve de modifications techniques ou d'erreurs d'impression.

9. Pour vos notes

10. Procès-verbal de mise en service IG3

Date: _____	Appareil n°: (voir plaque signalétique)	
Adresse Entreprise d'installation chauffage:		
Adresse Chauffagiste:		
Installation de chauffage purgée:	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Pression de service contrôlée:	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Etanchéité de l'installation vérifiée:	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Vérification de tous les dispositifs de sécurité (TAS, soupape de sécurité, MAG):	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Indiquer les températures entre l'insert et le relevage de la température de retour :		
		Température de retour en °C Température de départ en °C
Contrôle optique de l'installation de chauffage:	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Contrôle fonctionnel réalisé:	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Essai de combustion réalisé:	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Exploitant du poêle cheminée formé à l'utilisation et notice de montage et d'utilisation remise:		
Signature:		
Installateur	Chauffagiste	Exploitant
Travaux d'entretien réalisés une fois par an:		
Type de travaux		
Nom:		
Date:		
Signature:		

ATTENTION: à conserver soigneusement! Veuillez conserver la notice avec un justificatif d'achat valable et clairement daté, et tenir les documents à la disposition de nos monteurs pour d'éventuels travaux de dépannage.